

# MACHARD de CHILLAZ

Pascal Durandard

Seigneurs de Chillaz et de Pierre en Faucigny,  
& de Chassey en Franche-Comté ;  
Coseigneurs de Servoz en Faucigny & du Val de Bozel en Tarentaise



**Armes :** « d'argent à trois pals de gueules, au chef d'azur chargé de deux lions issants affrontés d'or »

Tenant actuellement un rang distingué au sein de la noblesse savoyarde, les Machard de Chillaz ne remontent leur filiation qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Ils doivent leur élévation à un secrétaire ducal, leur premier ancêtre connu, anobli en 1491. Leur ascension se poursuit avec un auditeur à la Cour des Comptes, et se concrétisa à travers une alliance qui leur apporta la seigneurie de Chassesey en Franche-Comté. A la troisième génération, ils abandonnèrent la robe pour l'épée, avec un capitaine de cavalerie qui acquit la seigneurie de Chillaz. Suivant les traces de son père, le fils cadet de cet officier va figurer à la tête d'un contingent du Faucigny lors de la guerre contre la France en 1630.

Et puis, les Machard vont durant plus d'un siècle, et pour reprendre une formule chère à Saint-Simon, « s'enterrer » dans leurs seigneuries, à Fillinges et à Loëx. Ils sont alors divisés en trois branches. La ligne aînée, qui occupe la maison forte de Chillaz, a même quelque difficulté à conserver son rang. Elle se confond peu à peu avec la paysannerie aisée de sa paroisse, et s'éteint dans la plus grande discrétion en 1862. De même, le rameau puîné, le seul subsistant, demeure longtemps sans grand relief au chef-lieu de Fillinges. Et si la branche cadette se maintient honorablement dans son château de Loëx, elle ne manifeste aucune ambition. Au début des années 1730, on voit poindre un personnage plus ambitieux, Henri de Machard, que le sort a fait naître cadet impécunieux. Il est le premier de son nom à paraître dans le monde depuis un siècle. Désireux de sortir d'un état médiocre et sans avenir, il part en Allemagne pour y tenter l'aventure. Il trouve un établissement en Bavière, et parvient au grade de capitaine. Puis, il décide de se retirer à La Roche-sur-Foron, où il acquiert une maison confortable. Suivant les traces de son père, le fils d'Henri devient chambellan de l'Electeur Maximilien III et colonel de ses troupes. Il meurt prématurément sans postérité, ayant fait la preuve des « vertus » longtemps inemployées de sa famille.

Peu avant l'annexion de la Savoie à la France en 1792, la jeune génération suit l'exemple de ce brillant cousin, et trouve à s'employer dans la voie la plus honorable pour des gentilshommes : celle des armes. Ainsi, les deux ultimes rejetons de la branche de Loëx mettent-ils leur épée au service de Victor-Amédée III et de Charles-Emmanuel IV, de même que leur cousin François Bernard, de la branche de Fillinges. Ce dernier, marié tardivement avec la veuve de son cousin de Loëx, puis avec l'une des dernières représentantes de l'antique maison de Thoyre, est le père du personnage le plus attachant de sa famille : Louis Marie Joseph (1829 - 1916), dont la carrière atypique et les états de service en font presque une figure historique. Entré au service du Saint-Siège à l'époque où les Etats pontificaux sont de plus en plus menacés par le processus de l'unité italienne, il est l'un des premiers officiers à intégrer le nouveau corps créé à l'initiative de Lamoricière. Il se distinguera à la bataille de Castelfidardo (1860), et lorsque les tirailleurs du Pape formeront le mythique bataillon des zouaves pontificaux, il saura montrer ses qualités militaires dans l'affaire de Ponte Correse.

Héritier de la maison de Thoyre, Louis Marie Joseph en assumera le patronyme avec le titre de baron qui lui est attaché. Sa postérité ne déméritera pas de l'engagement chevaleresque de leur père et aïeul. Comptant un officier et plusieurs chevaliers de la Légion d'honneur, elle sert activement et avec talent sa nouvelle patrie, s'illustrant par un conseiller et un président à la Chambre des Comptes, et plusieurs officiers supérieurs, dont l'un a pris sa retraite avec le grade de général.



## Sources

Archives départementales de l'Ain (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres paroissiaux de Belley, Pont-de-Vaux et Yon

Archives départementales de la Haute-Savoie (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres matricules militaires, série 1R
- ✓ Registres paroissiaux et d'état civil d'Annecy, Annemasse, Arthaz, Ballaison, Bassy, Boège, Bonne, Bonneville, Cervens, Cranves-Sales, Draillant, Evian, Fillinges, Loëx, Lucinge, Montmin, Reignier, La Roche-sur-Foron, Saint-André-de-Boège et Sallanches
- ✓ Tabellions d'Annecy, Bonneville, Faverges, La Roche, Rumilly, Sallanches, Thonon, Viuz-en-Sallaz & Bonne (références en note)

Archives départementales de la Savoie (en ligne sur Internet) :

- ✓ Fonds du Sénat de Savoie, procédures criminelles et civiles, etc., répertoire (références en note)
- ✓ Recensement de 1561 de la paroisse de Bonne
- ✓ Registres paroissiaux de Bassens et Chambéry
- ✓ Tabellion de Chambéry (référence en note)

Archives municipale de Lyon (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres d'état civil

Archives de Paris (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres d'état civil

Source bibliographique :

- ✓ *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, comtes de Foras et de Mareschal, avec la collaboration du comte de Viry, 1910

Sources bibliographiques en ligne sur Internet sur le site « Gallica » :

- ✓ *L'Action Française*, 26 septembre 1939
- ✓ *A la Recherche d'un sanctuaire salésien - En mémoire de l'anniversaire trois fois séculaire du bienheureux trépas de saint François de Sales*, Chanoine C.-M. Rebord, Annecy, imprimerie commerciale, 1925
- ✓ *Annuaire administratif et statistique du département de la Haute-Savoie*, 1872
- ✓ *Annuaire des grands cercles et du grand monde*, 1926 à 1930
- ✓ *L'Apanage de Genevois aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle - Pouvoirs, institutions, société*, Laurent Perrillat (étude publiée par l'académie salésienne, dont elle constitue le tome 113 de ses Mémoire et documents), Turin, presses Alfabetta Grafica, 2006
- ✓ *Comœdia*, 23 juin 1934.
- ✓ *Le Figaro*, 26 septembre 1939
- ✓ *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France en 1792*, troisième partie - du 31 mai 1793 au 9 thermidor an II, « La terreur en Savoie », Jules Masse, Grenoble, imprimerie F. Allier, père et fils, 1895
- ✓ Mémoires et documents de l'académie salésienne : tome 19 (1896) ; tome 35 (1912) ; tome 57 (1923) ; tome 43 (1925) ; tome 51 (1933)

- ✓ Mémoires et documents de l'académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie : 4<sup>ème</sup> série, tome X (1903)
- ✓ *Monographie d'une famille militaire de l'ancienne France - Famille du Verne*, cartulaire de la famille du Verne, tome 4, Nevers, imprimerie Mazon frères, 1903
- ✓ *Souvenirs des zouaves pontificaux, 1861 et 1862*, recueillis par François Le Chauff de Kerguenec, Poitiers, imprimerie Oudin, 1890
- ✓ *Le Temps*, 3 décembre 1937
- ✓ *Visites pastorales du diocèse de Genève - Annecy - 1411 - 1920*, « Analyses détaillées de visites de saint François de Sales, texte original des procès-verbaux de ces mêmes visites », tome II, Chanoine C.-M. Rebord, Annecy, imprimerie J. Abry, 1922

Autres sources en ligne sur Internet :

- ✓ Base « Léonore » (dossiers des chevaliers de la Légion d'honneur)
- ✓ Base « Mémoire des hommes » (soldats tués durant la guerre de 14 – 18)
- ✓ *Les Français zouaves pontificaux, 5 mai 1860 - 20 septembre 1870*, Saint-Brieuc, imprimerie Prudhomme, 1903 (en ligne sur Internet)
- ✓ GENEABANK, base de données (relevés de l'A.R.E.D.E.S., CousAin, et les Marmottes de Savoie)
- ✓ GENEANET : arbre généalogique de Monique Riondel-Veizy (référence en note)
- ✓ *Historique du 56<sup>e</sup> R.A.C., d'après le Journal de marche du régiment et son livre d'or*, Imprimerie coopérative ouvrière, Montpellier. Transcription de l'ouvrage sur un fichier PDF par P. Chagnoux, 2014
- ✓ *Il Contributo della Savoia a l'unità dell'Italia (1814 - 1860)*, 2<sup>ème</sup> partie, « Les soldats oubliés », Alberico Lo Faso di Serradifalco & Italo Penaroli
- ✓ « Journal de la guerre de 1589 entre le duc de Savoie et la ville de Genève », par Jean du Perril, publié dans Mémoires et documents de la Société d'Histoire et d'archéologie de Genève, tome XXXVIII, 1952
- ✓ Relevés du Centre généalogique de Savoie
- ✓ Site de la Cour des Comptes : dictionnaire historique, généalogique et biographique des magistrats nommés à la Cour des Comptes entre 1807 et 1947
- ✓ *Les Zouaves pontificaux savoyards (1860 - 1870)*, Pascal Durandard (texte d'une conférence donnée en février 2018 à Moûtiers au siège de l'Académie de la Val d'Isère, et posté sur le site de cette société savante)



## Personnage et rameau isolés

*L'Armorial de Savoie* a relevé des Machard (sous la forme latine 'Macard(i)' dans les textes) ayant figuré au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces personnages sont présentés comme de possibles parents des premiers Machard de Chillaz, sans qu'on puisse le prouver.

- **Noble & Egrège Jean MACARDI**, secrétaire ducal, témoin au testament passé à Genève en 1512 de François de Lucinge.
  
- **Noble & Egrège Amédée MACARDI**, de Coysia au diocèse de Lyon, secrétaire ducal [1494], mort avant le 16 juin 1523.  
Il est le père de :
  - Noble Angelin MACARDI. Le 16 juin 1523, comme ayant cause de Noble François de Poypon, son frère et lui reçoivent reconnaissance pour des biens nobles à Evian.
  - Noble Guillaume MACARDI.



## Filiation suivie

### § I - Branche aînée

#### 1<sup>er</sup> degré

**Noble Louis I MACHARD**, secrétaire du duc Charles I, puis de Philibert II « le Beau », mort avant 1551.

Ayant sans doute eu une formation de juriste, il a dû occuper vers 1480 / 1485 une fonction dans l'administration des domaines de Janus de Savoie, comte de Genevois. Il est assurément un fonctionnaire apprécié puisqu'il est anobli par ce prince le 26 mars 1491. Les lettres d'anoblissement seront confirmées peu après par la duchesse régente Blanche de Montferrat, qui a récupéré au nom de son fils Charles II l'apanage de son grand-oncle, décédé en décembre de la même année. Louis Machard devient alors secrétaire ducal. Il occupe encore cette charge sous le règne de Philibert II, duc de Savoie en 1497. Par lettres du 20 septembre 1498, ce prince le nomme procureur fiscal du Faucigny.

Il est le père de :

2-1) *Noble & Spectable seigneur Louis II MACHARD, qui suit.*

2-2) Demoiselle Jacqueline MACHARD. Elle a épousé François du MONT, du Bonne.

#### 2<sup>ème</sup> degré

**Noble & Spectable seigneur Louis II MACHARD**, écuyer, seigneur de Chassey *jure uxoris*. Né à Bonne, il y demeure avec sa famille en 1561. Il est mort en 1572.

A la suite de son père, il fait carrière dans l'administration savoyarde, plus précisément dans le cadre de l'apanage de Genevois, dont est investie une branche cadette de la Maison de Savoie en 1528<sup>1</sup>. Il est d'abord nommé receveur à la Chambre des Comptes du Genevois, par lettres octroyées avant 1533 et confirmées par d'autres lettres données par Jacques de Savoie, duc de Nemours, le 19 mai 1542. Il se démet de cet office en septembre 1548, et il devient maître auditeur en cette même Chambre des Comptes (lettres du 22 août 1549). En 1551, il est chargé de défendre devant les Etats de Neuchâtel les prétentions de son maître, qui conteste la possession de ce comté souverain à Léonor d'Orléans, duc de Longueville, son cousin.

Par acte passé le 11 février 1558 dans sa maison située « au pied de l'Alaz », Amblard de Lucinge lui cède, moyennant 150 écus d'or, le droit de rachat d'une grange à Chamogne, avec 12 poses de terre et 4 sétérées de prés. Il prête serment de fidélité au duc Emmanuel-Philibert le 22 février 1563.

Il épouse **Demoiselle Blaise d'ALLYONCOURT**, dame de Chassey au comté de Bourgogne, demeurant à Bonne avec son mari en 1561.

Enfants :

3-1) *Noble Charles MACHARD, seigneur de Chassey et de Chillaz, qui suit.*

3-2) Louise MACHARD, demeurant à Bonne avec ses parents en 1561.

3-3) Demoiselle Catherine MACHARD, demeurant à Bonne avec ses parents en 1561. Elle épouse en premières noces, par contrat dotal du 9 décembre 1565, Michel de LUCINGE, fils de Noble & Puissant Amblard de Lucinge, seigneur de Châteaublanc,

---

<sup>1</sup> L'auteur de cette branche est le prince Philippe de Savoie (1490 - 1533), duc de Nemours, dernier fils du duc de Savoie Philippe II. Il est le père de Jacques de Savoie (1531 - 1585), 2<sup>ème</sup> duc de Nemours, comte puis 1<sup>er</sup> duc de Genevois.

de Saint-Cergue, etc., et d'Antoinette de BEAUFORT. Elle se remarie, par contrat dotal du 15 octobre 1568, avec Noble François de SACONAY <sup>2</sup>, coseigneur d'Esery et de la Val des Clefs, archer de la compagnie de S.A. le duc Emmanuel-Philibert en 1561, fils de Jean de Saconay, seigneur d'Esery, de Truaz et du Rous, coseigneur de la Bâthie-Dardel, et d'Aimée des CLETS.

### 3<sup>ème</sup> degré

**Noble Charles MACHARD**, seigneur de Chassey et de Chillaz. Recensé à Bonne en 1561, il est porté absent. Il est capitaine d'une compagnie de cavalerie lorsqu'il acquiert, le 4 novembre 1575, la maison forte de Chillaz à Fillinges. En 1584, son fief de Chillaz est rénové en sa faveur. Il est tué le 12 juillet 1589 au cours du combat de Pinchat, lors d'une attaque des troupes savoyardes contre les Genevois près du fort d'Arve, entre Carouge et Veyrier.

Il épouse le 21 mars 1566 **Demoiselle Philiberte de la THOY**, fille de feu Noble Pierre de la Thoy, de Lancy près de Genève.

Enfants :

- 4-1) *Noble Pierre François de MACHARD, seigneur de Chillaz et coseigneur de Chassey, qui suit.*
- 4-2) *Noble Alexandre Balthazar de MACHARD, seigneur de Chassey, dont la postérité est rapportée au § III.*
- 4-3) Noble Antoine de MACHARD de CHILLAZ. Il a épousé Demoiselle Claudine de CHESNEY, morte sans hoirs en 1617.
- 4-4) Noble Scipion de MACHARD de CHILLAZ, mort sans postérité.
- 4-5) Demoiselle Claudine de MACHARD de CHILLAZ. Elle a épousé Noble Louis FAVRE, seigneur de Chalex.
- 4-6) Demoiselle Françoise de MACHARD de CHILLAZ, morte après 1622. Elle épouse le 20 janvier 1585, avec une dot de 4.000 florins, Noble François l'aîné de la FAVERGE, dit « le Romain », coseigneur de Cormand, fils de Noble & Spectable Jean de la Faverge, coseigneur de Cormand, docteur ès droits, avocat et bourgeois de La Roche, et de Demoiselle Jeanne CHEVALIER. Il a été officier dans les gardes du pape à Rome. Il teste une première fois en 1581, et encore en 1607.
- 4-7) Demoiselle Adrienne de MACHARD de CHILLAZ, inhumée dans l'église d'Arthaz le 24 novembre 1627. Elle épouse en 1624 Noble François de BAUDRY, né en 1581, fils de Noble Louis de Baudry et de Demoiselle Jeanne du CLOS de BONNE. Il a été officier en l'escadron de Savoie. Veuf, il se remarie à Arthaz le 28 septembre 1628 avec Demoiselle Jacquemine SAUTIER de la BALME. Il teste le 4 avril 1650.

### 4<sup>ème</sup> degré

**Noble Pierre François de MACHARD de CHILLAZ**, seigneur de Chillaz et coseigneur de Chassey. Il s'établit à Fillinges.

Il épouse le 28 juillet 1602 **Demoiselle Philiberte GUILLET de MONTHOUX**, fille de Janus, seigneur de Monthoux et de Pougny, et de Jeanne de la FLECHERE. Elle teste le 26 mars 1653, et elle est inhumée à Fillinges le 5 mars 1654.

Enfants :

---

<sup>2</sup> François est le frère de Pierre de Saconay, qui a été grand prieur d'Auvergne de l'ordre Malte en 1610. La maison de Saconay est l'une des plus anciennes du Genevois. Elle a donné quatorze chanoines-comtes de Lyon et d'autres dignitaires ecclésiastiques.

- 5-1) *Noble Gabriel de MACHARD de CHASSEY, coseigneur de Chillaz et de Chassey, qui suit.*
- 5-2) *Noble Jean François de MACHARD de CHILLAZ, coseigneur de Chillaz et de Chassey, dont la postérité est rapportée au § II.*
- 5-3) Demoiselle Claudine Louise de MACHARD. Elle épouse à Fillinges le 9 juillet 1624, et par contrat dotal du 12 novembre 1626, Noble Antoine de LIVET, fils de Noble Bernard Livet et de Demoiselle Jacqueline JOLY, de la paroisse de Cranves. Il est vivant en 1642.
- 5-4) Demoiselle Françoise Aimée de MACHARD, morte à Arthaz le 2 juillet 1678 et ensevelie le lendemain dans l'église du lieu. Elle épouse à Fillinges le 11 février 1624 Noble Jean Louis de BAUDRY, fils de Noble Louis de Baudry et de Demoiselle Jeanne du CLOS de BONNE, de la paroisse d'Arthaz. Il teste le 6 août 1646, et meurt à Arthaz le 7 avril 1654.
- 5-5) Antoinette Hélène de MACHARD de CHILLAZ. Elle épouse en premières noces Noble Claude Antoine SYNDIC. Elle épouse en secondes noces en février 1652 Noble Pierre du PUIITS.
- 5-6) Demoiselle Antoinette MACHARD. Elle teste en 1686. Fiancée à Cluses le 17 août 1626, elle épouse en premières noces à Fillinges le 15 février 1627, et par contrat dotal du 12 mars 1630, Noble Jacques d'AMIDOUX, de la ville de Cluses, fils de Noble Nicolas d'Amidoux, seigneur de Symond, et de Jeanne MARESCHAL-DUYN de la VALDIZERE. Elle épouse en secondes noces en 1627 Noble Marc Conrad de CAMBIAGUE, fils de Noble Paul de Cambiague, bourgeois de Genève et membre du conseil des Deux-Cents, et de Catherine de CHATEAUNEUF. Il est vivant en 1645.
- 5-7) Demoiselle Marie de MACHARD de CHASSEY. Elle épouse à Fillinges le (20 ?) novembre 1635 Honnête Pierre PINILLIOD, fils de François.

### 5<sup>ème</sup> degré

**Noble Gabriel de MACHARD de CHASSEY**, coseigneur de Chillaz et de Chassey. Né vers 1608, il est mort à Fillinges le 30 janvier 1688, et il est inhumé le lendemain « en la chapelle des Messrs de Chassey ».

Il épouse en 1636 **Demoiselle Jeanne EMPEREUR**, veuve de Noble Claude de MOUXY, de Grésy, seigneur de Montgellaz, et fille de Noble & Spectable Jean Gaspard Empereur, avocat consistorial au Sénat de Savoie, et de Dame Jeanne FAVIER. Elle a testé le 16 septembre 1623, un an après la célébration de son premier mariage.

Enfants :

- 6-1) Noble Claude Louis l'aîné, dit Louis de MACHARD de CHASSEY, coseigneur de Chillaz et de Chassey. Le 6 septembre 1660, il est témoin au mariage célébré à Fillinges entre Claude Dunant et Henriette Bertet. Le 26 mars 1693, conjointement avec sa femme et ses fils, il vend des biens (acte passé dans leur maison de Chamogney). Né vers 1638, il demeure à Bonne avec sa femme en 1697. Il est mort en cette paroisse le 7 mai 1698, et il est inhumé le lendemain.  
Il épouse vers 1658 Demoiselle Balthazarde LIVET, fille de Noble Raymond Livet, de Bonne, et de Demoiselle Françoise BARFELLY. Sans doute est-ce elle, Noble Balthazarde de MACHARD, morte à Bonne le 29 février 1720 et inhumée dans l'église.



Le 11 juin 1697, avec l'accord de son mari, elle vend à Demoiselle Charlotte Brunod, veuve de Joseph d'Arenthon d'Alex, seigneur de Châtillon et d'Etrambières <sup>3</sup>, une pièce de terre à Bonne sise au Clos de Chavanes, d'une contenance de deux poses et demi, moyennant 60 florins <sup>4</sup>. Après la mort de son mari et conjointement avec ses fils, elle vend, le 2 septembre 1698, des biens à François Hyacinthe, comte de Bonne, dont un grangeage à Chamogne. Le 16 juillet 1704, elle admodie pour six ans à Gaspard Claret un grangeage qui lui appartient au lieu dit « le Grangeage de Féry », sous la cense annuelle de 12 ducats, 6 livres de beurre, 6 livres de fromage, et pour une seule fois un écu d'épingle <sup>5</sup>.

Enfants :

- 7-1) Barthélémy de MACHARD, né le 2 août 1659 et « assuré à Lucinge par un père capucin prédicateur ». Il est baptisé à Bonne le 12 janvier 1662 avec la permission du curé de Lucinge (parrain : Révérend Messire Barthélémy Jeune, chanoine de Peillonex ; marraine : Demoiselle Francon Cornu, femme de Noble François Collat). Il est probablement mort avant 1701.
- 7-2) Marie Françoise de MACHARD de CHASSEY, née et baptisée à Bonne le 24 mars 1664 (parrain : Noble Jean François de Chesnay ; marraine : Demoiselle Gabrielle Livet).
- 7-3) Noble *Joseph* Louis de MACHARD de CHASSEY. Le 7 janvier 1701, conjointement avec sa mère et au nom des autres hoirs de son père, il reçoit quittance de François Revil et de Francon de Machard, ses beau-frère et sœur, pour le plein paiement des 700 florins constitués pour la dote de sadite sœur <sup>6</sup>.
- 7-4) Noble Nicolas de MACHARD de CHASSEY, peut-être vivant en 1701.
- 7-5) Noble Jean *François* de MACHARD de CHASSEY de CHILLAZ, demeurant à Bonne. Le 15 juin 1678, avec sa sœur Marie, il tient sur les fons baptismaux de cette paroisse Marie Dubord. Il est encore parrain à Bonne le 19 juin 1681.
- 7-6) Demoiselle Françoise de MACHARD de CHILLAZ, marraine à Bonne le 24 mai 1705. Elle épouse à Ayze le 6 mars 1696, et par contrat dotal passé le même jour par-devant le notaire Deleschaux, Honorable François REVIL, de cette paroisse.  
Sans doute s'agit-il de cette Françoise de Chillaz, mère de deux jumelles nées à Fillinges :
  - Marie de MACHARD, née le 5 février 1695 et ondoyée à la maison par Demoiselle Françoise Baudrier à cause du danger de mort (parrain : Melchior Decroux ; marraine : Demoiselle Marie de Ruphy).
  - Péronne de MACHARD, jumelle de la précédente et ondoyée avec elle (parrain : Laurent Juget ; marraine : Demoiselle Péronne de Chassey).
- 7-7) Demoiselle Marie de MACHARD de CHASSEY. Demeurant alors à Bonne, elle épouse à Bonneville le 8 octobre 1706, et par contrat dotal du 12 juin

---

<sup>3</sup> Joseph d'Arenthon est le neveu de Mgr Jean d'Arenthon d'Alex, évêque de Genève - Annecy en 1661, qui présida l'année suivante les fêtes données à l'occasion de la béatification de François de Sales.

<sup>4</sup> Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1994, *folio* 723.

<sup>5</sup> Notaire Gentil. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2031, *folio* 204.

<sup>6</sup> Acte passé dans la grande maison de Contamine par-devant le notaire Chatrier. Tabellion de Bonneville, A..D de la Haute-Savoie, 6 C 1308, *folio* 25.

précédent <sup>7</sup>, Discret Jean François NOBLET, fils de feu Honorable Maurice Noblet, de Bonneville.

7-8) *Probablement* : Péronne de CHASSEY, marraine de Péronne de Machard, fille naturelle de Françoise, baptisée à Fillinges en 1695 (voir ci-dessous).

Noble Claude Louis de CHASSEY a eu une enfant naturelle de Jacqueline ... :

- Antoinette de CHASSEY, baptisée à Fillinges le 3 avril 1668 (parrain : Antoine Baillard et Françoise ...).

6-2) *Très probablement* : Demoiselle Claire Marguerite de MACHARD, morte à Bellevaux et ensevelie le 9 mars 1715. Elle épousé à Fillinges le 5 décembre 1661 Egrège Jacques François FAVRAT, châtelain de Bellevaux, baptisé en cette paroisse le 1<sup>er</sup> janvier 1643, fils de Maître & Egrège Claude Favrat et de Pernette FICHET. Il teste le 31 juillet 1719 en faveur de ses fils Claude Louis, Philippe et Jacques <sup>8</sup>. Il veut être inhumé dans la chapelle de Bellevaux où se trouve le tombeau de ses prédécesseurs. Il est mort à Bellevaux le 20 février 1725, et il est inhumé le 23 suivant

6-3) Noble Claude Charles de MACHARD de CHILLAZ, coseigneur de Chassey et de Chillaz, né vers 1650 et mort à La Roche le 22 mars 1720. Le 25 avril 1699, il admodie pour quatre années un pré, des places et une pièce de terre à Scientrier, sous la cense annuelle de 17 florins <sup>9</sup>. Le 5 mai 1699, sa femme et lui partagent avec leurs neveu et nièces Decostes les biens qu'ils ont en commun et qui proviennent de feu Hugues Pelloux, leur aïeul et bisaïeul, et de Louise Mieucet, leur belle-mère, mère et aïeule <sup>10</sup>.

Il épouse à La Roche en février 1698, avec un contrat dotal passé le 15 janvier précédent <sup>11</sup>, Demoiselle Jeanne PELLOUX, de La Roche, veuve de Sieur Thomas DEGALLION, bourgeois d'Annecy, et fille de feu Honorable Pierre Pelloux, bourgeois de La Roche, et de Louise MIEUCET. Le 18 avril 1699, sa mère lui fait donation de toutes les denrées, de tous les meubles et de tout le linge qui se trouveront dans sa maison au moment de son décès, de toutes les toiles de fil, de chanvre, etc., des objets en étain, de la batterie de cuisine et de tout le bétail (des vaches et un cheval), qui lui appartiennent, à la réserve de 4 linceuls, 4 chemises, une coitre (sic), « le menu linge », 3 plats, 3 assiettes d'étain et une vache, qui passeront après sa mort à Victoire Descottes, sa petite-fille <sup>12</sup>.

---

<sup>7</sup> Acte passé à Contamine dans la maison du notaire Chatrier Tabellion de Bonneville, A.D de la Haute-Savoie, 6 C 1313, *folio* 109. Balthazarde de Livet constitue à sa fille la somme de 800 florins, une vache, un rang de mantil. Marie de Machard se constitue la somme de 100 ducats (c'est-à-dire 700 florins de Savoie), tant en argent qu'en bétail ; plus un trousseau comprenant deux douzaines de chemises, une douzaine de serviettes, un rang et demi de toile de ritte, trois habits, une robe de chambre et une chemisette, le tout à moitié usé ; six garnitures de coiffes, deux ménagères de taffetas (une neuve et l'autre à moitié usée) ; une douzaine de mouchoirs de col en toile de mousseline ; trois coiffes de taffetas (dont une neuve). Jean François Noblet constitue à sa future épouse 750 florins d'augment de dot.

<sup>8</sup> Notaire Maret. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2016, *folios* 89 à 92.

<sup>9</sup> Notaire Morel. Tabellion de La Roche, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1756, *folio* 64.

<sup>10</sup> Notaire Dufour. Tabellion de La Roche, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1756, *folios* 95 et 96. La part qui revient à Jeanne Pelloux et à son mari consiste en un grangeage à Scientrier, diverses terres et vignes (avec cellier) à Contamine, et une maison à La Roche, rue Perrine, avec une chènevière.

<sup>11</sup> Notaire Dufour. Tabellion de La Roche, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1785, *folio* 163.

<sup>12</sup> Notaire Morel. Tabellion de La Roche, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1756, *folio* 137.

Le 7 octobre 1722, Jeanne Pelloux vend à ses quatre nièces Decostes<sup>13</sup> sa maison à La Roche, son grangeage à Scientrier, ses biens d'Arenthon et de Contamine, deux obligations passées en faveur de son défunt père, et sa part des dépens d'un procès qu'elle a eu contre Maître Joseph Ducimetière, jadis fermier d'Arenthon ; le tout pour le prix de 400 écus aux couronnes, valant 1.950 livres<sup>14</sup>.

Elle teste dans sa maison le 22 avril 1721. Elle veut que ses héritiers fassent dire par les chanoines de La Roche, l'année de son décès, 250 messes basses des morts pour le repos de son âme. Elle veut que l'on donne à treize pauvres filles qui l'accompagneront à son enterrement une tiretaine et une paire de souliers neufs à chacune. Elle fonde à la collégiale de La Roche une grande messe annuelle de *requiem* avec diacre et sous-diacre, et donne pour cela au chapitre la somme de 200 livres. Elle fait des legs aux confréries locales (200 livres à celle de la Charité, 66 livres 13 sols 4 deniers à celle du St-Sacrement ; et 33 livres 6 sols 8 deniers à celle du St-Rosaire). Elle lègue deux coupes de froment aux capucins de La Roche, leur demandant de prier Dieu pour le repos de son âme. Elle lègue aux bernardines de La Roche sa chènevière, sise derrière leur enclos. Elle fait des legs particuliers à deux de ses nièces, à ses deux filleules, à trois de ses parents<sup>15</sup>. Elle ordonne qu'une « pauvre fille », Jeanne Lenard, « ait son habitation pendant sa vie dans l'une des chambres de sa maison de La Roche ». Elle nomme ses héritiers universels les enfants de feu Jacqueline Pelloux, sa sœur, et de défunt Antoine Decostes. Enfin, elle ordonne que « ses meubles, linges, denrées et autres effets mobiliers soient vendus à l'encan public pour les deniers en provenant (sic) être appliqués audit paiement » de ses légats pieux et de ses funérailles. Elle fait ses exécuteurs testamentaires les chanoines Raphy et Pelloux<sup>16</sup>. Elle est morte à La Roche le 17 novembre 1722 et elle est inhumée le lendemain.

**6-4) Noble Claude Louis de MACHARD de CHILLAZ le puîné, coseigneur de Chillaz et de Chassey, qui suit.**

## 6<sup>ème</sup> degré

**Noble Claude Louis I le puîné, dit Louis de MACHARD de CHASSEY**, coseigneur de Chillaz et de Chassey, né vers 1654. Demeurant au château de Chillaz, il est mort à Fillinges le 18 octobre 1734, et il est inhumé le lendemain dans l'église au tombeau des Chillaz.

Le 15 avril 1697, tant en son nom qu'en celui de sa (première) femme, et conjointement avec son cousin Joseph, coseigneur de Chassey (voir § II), il vend à Joseph de Gerbais de Sonnaz, seigneur d'Habère et de l'Annonciade, et à Claudine de Bottolier de Dingy, sa femme, tous les fiefs, rentes, hommes, cens, servis et autres droits seigneuriaux qu'ils possèdent ou qui peuvent leur revenir à Boège, Saxel, Villard, Burdignin, Habère etc., moyennant 1.200 florins<sup>17</sup>.

Le 26 septembre 1701, conjointement avec son frère Claude Charles et leur cousin Joseph, agissant pour eux et en qualité d'héritiers de Philiberte de Monthoux, leur grand-mère, il vend à François Hyacinthe du Clos, comte de Bonne et baron d'Esery, sénateur au Sénat de

---

<sup>13</sup> C'est-à-dire aux quatre filles de feu Maître Decostes, notaire royal et bourgeois de La Roche, et de défunte Jacqueline Pelloux, sa sœur : Jeanne Antoinette, veuve de Joseph Roch ; Louise, veuve d'Antoine Duby ; Jeanne Marie, femme de Rollet Duby ; et Anne, femme de Gaspard Raffous,

<sup>14</sup> Notaire Dufour. Tabellion de La Roche, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1785, *folios* 341 (*verso*) et 342.

<sup>15</sup> Notaire Dufour. Tabellion de La Roche, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1784, *folios* 221 et 222.

<sup>16</sup> Il s'agit des quatre nièces désignées à la note 7, et de Jean François Decostes, leur frère.

<sup>17</sup> Notaire Jacquemard. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1994, *folio* 7 (*verso*).

Savoie, 10 livres genevoises à prendre sur la leyde du mandement de Bonne (à forme de l'arrêt de la chambre des Comptes de Savoie du 17 février 1687), et la mestralie et sauterie rière le mandement de Bonne et de Faucigny (à forme de la reconnaissance de Noble Etienne de Fillinges passée en faveur du duc Amédée VIII le 24 juillet 1422), pour le prix de 2.000 florins <sup>18</sup>. Le 2 juillet 1715, Demoiselle Françoise David, sa belle-sœur, veuve de Noble Bernard de Bellegarde de Fillinges, lui hypothèque une pièce de terre à Scientrier, pour le prix de 98 florins <sup>19</sup>.

Après l'abdication de Victor-Amédée II, le nouveau monarque, Charles-Emmanuel III, enjoint à tous ses vassaux de se rendre à Turin pour le 20 novembre 1730, afin de lui prêter serment de fidélité. Le 30 octobre précédent, Claude Louis de Machard donne procuration à Antoine de Genève de Boringe, seigneur du Rosey, pour prêter serment à sa place en raison de sa coseigneurie de Chillaz, fief qu'il tient en indivis avec Joseph de Machard, son cousin <sup>20</sup>.

Il teste le 8 octobre 1733 dans sa maison forte de Chillaz. Il veut être inhumé dans l'église de Fillinges au tombeau de ses prédécesseurs. Il fait son fils son héritier universel, et lègue à sa fille cadette la somme de 1.200 livres, et 8 écus patagons pour faire son habit de noces <sup>21</sup>.

Il épouse 1<sup>e</sup>) avant 1697 **Demoiselle Sarah de LIVRON**, sans doute morte en 1701.

Il épouse 2<sup>e</sup>) vers 1702 **Demoiselle Anne Claudine de DAVID**, née à Bonne le 16 mars 1683 et baptisée le lendemain, fille d'Egrège Melchior David <sup>22</sup>, bourgeois d'Annecy et de Bonne, et de Jeanne CARRON.

Il épouse 3<sup>e</sup>) par contrat dotal passé le 27 juin 1712 <sup>23</sup>, **Demoiselle Claudine de FOURNIER**, née à Thônes en 1663, fille de feu Noble Jacques de Fournier et de défunte Demoiselle Jeanne Françoise de CLUSES.

Elle teste le 22 mars 1735 dans la maison forte de Chillaz. Elle veut être inhumée dans l'église de Fillinges, « au lieu et place dudit feu seigneur de Chassey et de Chillaz, son mari ». Elle lègue 100 livres à Louis de Machard, son beau-fils. Elle fait ses héritiers universels Révérend seigneur Pierre Nicolas de Fournier, prêtre, doyen de Viry, et Demoiselle Jeanne Françoise de Fournier, ses frère et sœur <sup>24</sup>. Elle meurt le lendemain 23 mars, et elle est inhumée dans l'église de Fillinges au tombeau des Chillaz.

Enfants, du second lit, nés et baptisés à Fillinges :

---

<sup>18</sup> Notaire Arthod. Tabellion de La Roche, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1760, *folio* 275.

<sup>19</sup> Notaire Chatrier. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2012, *folio* 552.

<sup>20</sup> Notaire Maret. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2026, *folios* 585 (*verso*) et 586.

<sup>21</sup> Notaire Maret. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2029, *folio* 584.

<sup>22</sup> Melchior David teste à Thonon le 17 janvier 1698. Il lègue à sa fille Charlotte Françoise, femme de Bernard de Bellegarde, la somme de 21 florins pour un habit de deuil. Il lègue à ses filles Marie et Anne Marie à chacune la somme de 3.500 florins pour leur constitution dotale, réduisant cette somme à 200 ducaton et 7 florins au cas où elle se mésallieraient. Il laisse à sa femme l'usufruit de ses biens, et nomme comme conseillers Révérend Messire Joseph David, son frère, chanoine de La Roche, et M. Vespasien Carron, son beau-frère, procureur au siège mage de Chablais. Il fait des legs par préciput à ses fils Louis, Claude Louis et Joseph, et nomme ses héritiers universels les enfants de Spectable Vespasien David, son fils (aîné), nés de Marie de Machard de Chassey, sa femme. Notaire Degenève. Tabellion de Thonon, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1154, *folio* 175 (et feuilles suivantes).

<sup>23</sup> Acte passé dans la cure de Cusy par-devant le notaire Petellat (Pierre Nicolas de Fournier, frère de Claudine, est alors curé de Cusy). Tabellion de Rumilly, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 405, *folios* 214 (*verso*) et 215. Claudine de Fournier se constitue en dot ses biens, droits, noms, titres, actions, meubles et immeubles. Elle se constitue aussi pour ses « nippes de trossel » la somme de 600 florins. Elle ne sait pas signer.

<sup>24</sup> L'acte est passé à Bonne, dans la maison du comte du lieu. Notaire Mugnier. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2001, *folio* 436 (*verso*).

- 7-1) Demoiselle Marguerite de CHASSEY, née le 30 août 1703 et baptisée le lendemain (parrain : Noble Claude Louis de Chassey ; marraine : Demoiselle Marguerite de Loche). Durant l'occupation espagnole (1742 - 1749), le passage d'une unité ennemie à Fillinges a failli provoquer un drame. Pour une raison que l'on ignore, son mari, Joseph Jacquin, a tiré sur les Espagnols. Le 16 mai 1743, « se voyant sollicitée par la troupe pour être payée des journées qu'elle a vacqué (sic) chez son dit mari [à l'] occasion d'un coup d'arme à feu dont son dit mari a été accusé d'avoir tiré, et pour éviter de plus grands frais », elle reconnaît avoir reçu en juste prêt de Louis Sommeiller, de Fillinges, la somme de 150 livres. Elle remet aussitôt cette somme à Sr Gayangoz, lieutenant dragon de la compagnie de Dom Pio Cenicelli, du régiment de Pavie. Et comme elle ne peut rembourser son créancier, elle lui vend trois vaches et une génisse, et deux chevaux estimés 12 écus patagons. Louis Sommeiller lui laisse ces bêtes en commende pour deux ans, « étant entendu que si [elle] pouvait rendre la somme » empruntée, elle serait quitte et pourrait reprendre son bétail <sup>25</sup>. Elle est morte à Fillinges le 30 avril 1781, et elle est inhumée le lendemain au cimetière. Elle épouse en premières noces, avec un contrat dotal passé le 5 juin 1730 au château de son père <sup>26</sup>, Honorable Joseph JACQUIN, habitant le village de la Corbière (en Fillinges), où il est né le 19 mars 1694, fils d'Etienne Jacquin et d'Antoinette REY-MERMIER. Veuve, Marguerite de Machard de Chassey épouse en secondes noces, avec un contrat dotal passé le 2 février 1750 <sup>27</sup>, Honorable André VALLET, fils d'Antoine, natif et demeurant à Fillinges.
- 7-2) ***Noble Louis de MACHARD de CHASSEY, coseigneur de la maison forte de Chillaz, qui suit.***
- 7-3) Autre Demoiselle Marguerite de MACHARD de CHASSEY, née le 24 juillet 1707 et baptisée le 28 suivant (parrain : Sieur Jacques Favrat ; marraine : Claire Marguerite de Chassey) ; morte à Bonne le 5 août 1750 et inhumée le lendemain. En 1731, son père lui lègue 1.200 livres qui constitueront sa dot, outre une somme destinée à lui confectionner un habit de noces. Elle épouse à Bonne le 18 février 1738, avec un contrat dotal passé *ibidem* le 8 précédent <sup>28</sup>, Honnête Joseph RIGAUD, baptisé à Bonne le 10 avril 1710, fils de Nicolas Rigaud et de Joseph GAL, du village de Mallens en cette paroisse. Il est mort *ibidem* le 2 avril 1750, et il est inhumé le lendemain.

<sup>25</sup> Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2039, *folio* 282.

<sup>26</sup> Notaire Maret. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2026, *folio* 331. Claude Louis de Machard constitue à sa fille une dot de 1.200 livres. Etienne Jacquin fait donation de ses biens à son fils Joseph, s'en réservant les fruits et revenus sa vie durant, et ledit Joseph s'obligeant à payer les dotes de ses sœurs. Marguerite de Machard, de même que les Jacquin père et fils, sont déclarés illettrés.

<sup>27</sup> Notaire Mouthon. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2046, *folios* 69 (*verso*) et 70. Marguerite de Machard de Chassey se constitue en dot la moitié de tout l'argent, le bétail, les meubles et autres choses qui ont été constitués en sa faveur par le contrat dotal passé entre elle et son premier mari ; plus les fruits et revenus provenus de ces biens, de même que l'augment de sa dote promise par feu Joseph Jacquin. Elle se réserve la moitié de sa dot pour en disposer comme bon lui semblera.

<sup>28</sup> Notaire Gentil. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2034, *folios* 90 (*verso*) et 91. Marguerite se constitue tous ses droits sur l'hoirie de son père et sur celle de défunte Anne David, sa mère.

## 7<sup>ème</sup> degré

**Noble Louis de MACHARD de CHASSEY**, coseigneur de la maison forte de Chillaz né le 20 juin 1705 et baptisé le surlendemain (parrain : le sieur Louis David ; marraine : Demoiselle Francon David). Il demeure en la maison forte de Chillaz.

Le 15 décembre 1734, conjointement avec son cousin Joseph, coseigneur de Chillaz, il donne en albergement perpétuel à Joseph Vial, du village d'Arpigny en la paroisse de Fillinges, une pièce de terre au terroir de Sollier, d'une contenance de 2 fessorées, moyennant une pension annuelle de 8 quarterons de vin <sup>29</sup>.

Il est mort à Fillinges le 19 novembre 1784, et il est inhumé le lendemain « dans les mesures de leur chapelle, proche la petite porte de l'église ».

Il épouse 1<sup>e</sup>) avec contrat dotal passé le 2 mars 1738 <sup>30</sup>, **Demoiselle Marie Françoise de BAUDRY**, sa cousine au 4<sup>ème</sup> degré <sup>31</sup>, née à Arthaz le 19 mai 1708, fille de Noble Pierre de Baudry et de Demoiselle Marie Alexie de BOTTOLIER de DINGY. Elle est morte à Fillinges le 4 juin 1746, et inhumée le lendemain dans l'église.

Il épouse 2<sup>e</sup>) à Fillinges le 9 janvier 1754 **Honorable Françoise VAUDAU**, demeurant en cette paroisse et originaire d'Habère, fille de feu Etienne Vaudau et de défunte Jeanne COLLET. Née vers 1714, elle est morte à Fillinges le 26 février 1784, et elle est inhumée le lendemain « à côté de la sacristie, à l'entrée de la petite porte de l'église, où était anciennement la chapelle de la maison de Machard de Chassey ».

Enfants du premier lit :

- 8-1) Demoiselle Claudine de MACHARD de CHASSEY, née à Fillinges le 10 février 1739 et baptisée le 13 suivant (parrain : Noble Pierre de Baudry ; marraine : Demoiselle Claudine de Baudry, femme du sieur Barbier, de la paroisse de Reignier) ; morte rentière à Contamine-sur-Arve le 8 germinal an XIII, dans la maison de son fils Louis Chambet. Le 6 août 1784, elle acquiert une pièce de vigne sise au village de Pouilly, pour le prix de 283 livres <sup>32</sup>. Elle épouse en premières noces à Fillinges le 15 janvier 1765, avec un contrat dotal passé le 3 précédent <sup>33</sup>, Discret Louis GROS, demeurant à Annemasse, où il est né vers 1725, fils de feu Pierre Gros. Il est mort à Annemasse un peu plus de six mois après son mariage, le 28 juillet 1765, et il est inhumé le lendemain. Claudine de Chassey épouse en secondes noces à Fillinges le 21 janvier 1772, avec un contrat dotal passé le 15 précédent <sup>34</sup>, Honnête Pierre CHAMBET, né à

---

<sup>29</sup> Notaire Gentil. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2030, *folio* 673.

<sup>30</sup> L'acte est passé par-devant le notaire Maret à Arthaz, dans la maison de Pierre de Baudry. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2034, *folio* 189. Pierre de Baudry constitue à sa fille la somme de 2.000 livres, un coffre de noyer fermant à clef, un diamant « à sept pierres », une bague en or, deux rangs de toile de ritte, une douzaine et demi de serviettes et deux vaches. Françoise de Baudry n'a pas signé l'acte parce qu'elle est illettrée.

<sup>31</sup> Anne Françoise de Baudry est l'arrière-petite-fille de Françoise Aimée de Machard, sœur de Gabriel, bisaïeul de Louis I de Machard de Chassey.

<sup>32</sup> Notaire Debaud. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2086, *folio* 871.

<sup>33</sup> Notaire Debaud. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2061, *folio* 15. Louis de Machard de Chassey constitue à sa fille un dot de 600 livres, outre son trousseau de linge, une vache et trois veaux (soit 29 livres 8 sols au choix du futur). Claudine de Machard constitue à son mari un trousseau comprenant quatre habits complets neufs (un de droguet, un du Roi, les deux autres de satin damassé et rayé) ; une douzaine et demi de chemises, une douzaine de tabliers (d'indienne et de coton) ; une douzaine de fichus de soie ; deux douzaines et demi de coiffes garnies à dentelle ; et d'autres linges ordinaires.

<sup>34</sup> Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2068, *folio* 27. Louis de Machard de Chassey constitue à sa fille les mêmes droits etc. portés sur son contrat dotal avec Louis

Peillonnex en 1713, veuf de Marie LAMBERT, et fils de feu François Chambet et d'Etienne SAILLET. Il est mort à Contamine-sur-Arve le 7 octobre 1789, et il est inhumé le lendemain. Claudine de Chassey prend une troisième alliance à Contamine le 9 février 1792 avec Pierre DUCRET, fils de Joseph Ducret et de Prospère SEYBON.

8-2) Demoiselle Joséphe de CHASSEY, née le 8 avril 1741 (parrain : Joseph Jacquin ; marraine : Demoiselle Marguerite de Chassey) ; morte à Fillinges le 4 juin 1769. Elle épouse en cette paroisse le 11 février 1768, avec un contrat dotal passé *ibidem* le 29 janvier précédent <sup>35</sup>, Discret Pierre JUGET, né à Fillinges le 10 février 1732, fils de Discret Jacques Juget et de Françoise REY-MERMIER.

8-3) Noble *Joseph* Nicolas de CHASSEY, né vers 1744. Laboureur à Fillinges, il est mort en cette commune le 4 janvier 1810.

Il épouse à Fillinges le 18 novembre 1766, avec un contrat dotal passé au bourg de Viuz-en-Sallaz le 11 septembre précédent <sup>36</sup>, Michelle MOREL, née en la paroisse de Viuz, fille de feu François Morel et d'Anne DECROUX.

Enfants, nés et baptisés à Fillinges :

9-1) Noble Louis de CHASSEY de MACHARD, né le 6 février 1770 et baptisé le lendemain (parrain : Noble Louis de Chassey ; marraine : Françoise Vaudau). Mort à Fillinges le 13 juin 1790, il est inhumé le lendemain « proche la petite porte de l'église où était anciennement leur chapelle ».

9-2) Pierre de MACHARD de CHASSEY, né le 12 février 1772 et baptisé le lendemain (parrain : Pierre Chambet ; marraine : Claudine de Chassey) ; *obiit*.

Enfants du second lit :

8-4) François de CHASSEY, né et baptisé à Fillinges le 26 juin 1754 (parrain : François Vaudau ; marraine : Demoiselle Claudine de Chassey).

**8-5) Noble *Joseph Nicolas de CHASSEY le cadet, qui suit.***

8-6) Demoiselle Jeanne de CHASSEY, née à Fillinges le 30 janvier 1758 et baptisée le lendemain (parrain : Claude Jacques Séchaux ; marraine : Jeanne Vaudeaux). Elle épouse à Fillinges le 28 avril 1783 François CHENEVAL, fils de feu Aimé.

8-7) Louis de CHILLAZ de FILLINGES, né vers 1760, mort étudiant à Thonon le 15 février 1776.

Noble Louis de CHASSEY a eu un enfant naturel de Claudine CHEVALIER :

- Joseph de CHASSEY, né à Fillinges le 30 mai 1736 et baptisé le même jour (parrain : Jean-Baptiste Mojon ; marraine : Philippe Bertet, de la paroisse de Boège).

---

Gros, son premier époux. Claudine de Machard de Chassey se constitue et à son époux la somme de 700 livres provenant de ses propres épargnes.

<sup>35</sup> Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2064, *folio* 73. Louis de Machard de Chassey constitue à sa fille la somme de 600 livres. En outre, le futur peut choisir entre un trousseau comprenant une douzaine de draps de toile de ménage, autant de serviettes, deux nappes, un habit de noces et une vache ; et la somme de 29 livres à la place du trousseau. Par ailleurs, Joséphe de Chassey constitue à son futur époux : cinq habits complets (un de satin, deux de popeline et deux de droguet), une douzaine de chemises, autant de tabliers (d'indienne ou de coton), une douzaine de fichus (de soie ou de coton), une chemisette de ratine bleue, trois douzaines de coiffes (longues et courtes), et autres linges et habits ordinaires.

<sup>36</sup> Notaire Pagnod. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2062, *folio* 454. Michelle Morel se constitue en dot tous ses biens meubles et immeubles, et tous les droits qu'elle pourrait avoir. Anne Decroux constitue à sa fille et à son gendre tous ses droits, à la réserve des fruits et usufruit que lui a légués François Morel, son défunt mari, par son testament du 22 juillet 1765, ainsi que ce qui lui reste dû des 500 florins que ledit Morel lui a également légués.

## 8<sup>ème</sup> degré

**Noble Joseph Nicolas de CHASSEY** le cadet, né et baptisé à Fillinges le 12 janvier 1756 (parrain et marraine : Nobles Joseph Nicolas et Josèphe de Machard de Chassey, ses frère et sœur). Laboureur à Fillinges, il demeure après son mariage dans la maison de sa belle-famille, comme le stipule son contrat dotal. Il est mort à Fillinges le 14 juillet 1812.

Il épouse à Fillinges le 13 février 1787, avec un contrat dotal passé le 1<sup>er</sup> du même mois <sup>37</sup>, **Honorable Jeanne MOUTHON**, née en cette paroisse le 27 mars 1769, fille de Discret Louis Mouthon et de Claudine DUCREST.

Enfants, nés et baptisés à Fillinges :

- 9-1) Claudine de CHASSEY, née et baptisée le 8 juin 1788 (parrain : Louis Mouthon ; marraine : Claudine Ducret) ; morte à Fillinges le 21 août 1814 et inhumée le surlendemain. Elle épouse vers 1813 François Joseph BAUDIN, né à Fillinges le 10 février 1788, fils de François Baudin et de Marie CHAVANNE. Veuf, il se remarie à Fillinges le 10 avril 1815 avec Marie Françoise DECROUX. Il est mort le 29 novembre 1863 au chef-lieu de Fillinges, dans la ferme de M. de Chillaz.
- 9-2) Jean Joseph de CHASSEY, né le 25 avril 1790 et baptisé le lendemain (parrain et marraine : Joseph Mouthon et Jeanne Raphir, sa femme) ; mort à Fillinges le 6 novembre 1801.
- 9-3) Autre Jean Joseph de CHASSEY, né le 23 juin 1792 et baptisé le lendemain (parrain et marraine : Joseph de Chassey et Michelle Morel, sa femme).
- 9-4) **Noble Jean Marie de CHASSEY, qui suit.**

## 9<sup>ème</sup> degré

**Noble Jean Marie de CHASSEY**, né à Fillinges vers 1794 et baptisé le 26 janvier 1795 (parrain : Jean Mouthon ; marraine : Marie Dombre, de Fillinges). Demeurant au chef-lieu de cette commune, il y est mort le 6 novembre 1862.

Il épouse à Reignier le 26 janvier 1814 **Andréanne BESSON**, née à Reignier le 14 mai 1785, fille de feu Balthazar Besson et de Charlotte MAULET. Elle est morte à Fillinges le 1<sup>er</sup> janvier 1836, et elle est inhumée le lendemain.

Enfants, nées et baptisées à Fillinges :

- 10-1) Marie Anne de CHASSEY, née et baptisée le 18 janvier 1816 (parrain : Jean Besson ; marraine : Charlotte Maulet, veuve Besson). Elle est morte au chef-lieu de Fillinges le 27 septembre 1852, ménagère et sans alliance.
- 10-2) Charlotte de CHASSEY, jumelle de la précédente et baptisée avec elle (parrain : Jean Besson ; marraine : Marie Raffaz). Ménagère au chef-lieu de Fillinges, elle est décédée chez elle le 29 février 1872. Elle épouse François BERTHET, né vers 1814, laboureur à Fillinges. En 1862, il fait la déclaration des décès de son beau-père et de Virginie de Chassey, sa belle-sœur.
- 10-3) François de CHASSEY, né le 12 novembre 1818 et baptisé le surlendemain (parrain : François Paccard ; marraine : Marie Besson, femme Paccard) ; mort à Fillinges le 20 mai 1820 et inhumé le lendemain.
- 10-4) Josèphe, dite Virginie de CHASSEY, née le 6 octobre 1820 et baptisée le surlendemain (parrain : Marie ... ; marraine : Marie Bajulaz). Elle est morte chez son

---

<sup>37</sup> Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2091, *folios* 269 (*verso*) et 270. Louis Mouthon constitue en dot à sa fille la moitié de ses biens, s'en réservant toutefois « la régie, gouvernement et maîtrise » sa vie durant. Il est entendu que les futurs iront vivre dans la maison des Mouthon.



père au chef-lieu de Fillinges le 1<sup>er</sup> novembre 1862. Elle épouse à Fillinges le 13 février 1838 Jean Joseph Victor BAUD, né à Boège le 5 août 1807, fils de Jean François Baud, cultivateur, et de Françoise MUDRY. Il demeure à Nangy.

- 10-5) Françoise, dite Fanchette de CHASSEY, née le 21 septembre 1822 et baptisée le 25 suivant (parrain : François Pacard ; marraine : Marie Besson Mesmiot). Elle est morte sans alliance au chef-lieu de Fillinges le 1<sup>er</sup> avril 1875.
- 10-6) Marie Françoise de CHASSEY, née le 17 novembre 1824 et baptisée le lendemain (parrain : Marie Naly ; marraine : Françoise Chamousy) ; morte à Fillinges le 28 juillet 1825 et inhumée le lendemain.
- 10-7) Jeanne Marie de CHASSEY, née et baptisée le 1<sup>er</sup> août 1826 (parrain : Jean Pierre Naly ; marraine : Jeanne Marie Perrain) ; morte après 1872. Elle épouse à Fillinges le 11 septembre 1851 Claude MARECHAL, né à Reignier le 22 mars 1822, fils de Jean Maréchal et de Joséphine BURNIER. Il est mort à Reignier le 17 janvier 1872, au hameau de la Grangée.

## § II - Postérité de Jean François de CHILLAZ, fils de Pierre François et de Philiberte GUILLET de MONTHOUX

### 5<sup>ème</sup> degré

**Noble Jean François de CHILLAZ**, *alias de CHASSEY*, coseigneur de Chillaz et de Chassey. Demeurant en la paroisse de Fillinges, il y est décédé le 4 mars 1663.

Il épouse le 9 novembre 1645 **Demoiselle Jeanne Françoise FAYSAN**.

Enfant, nés et baptisés à Fillinges :

- 6-1) Nicolarde de CHILLAZ, baptisée le 31 décembre 1648 (parrain : Noble Nicolas ... ; marraine : Demoiselle Philiberte de Bellegarde, fille de Noble Claude).
- 6-2) Demoiselle Madeleine de CHASSEY de CHILLAZ, baptisée le 9 juin 1652 (parrain : Vénérable Melchior Baillard ; Demoiselle Madeleine de Chassey de Livet) ; morte à Bonne le 26 janvier 1702, et inhumée le lendemain dans l'église du lieu. Elle épouse à Fillinges le 31 août 1688 Honorable Balthazar GOUVILLE, maître apothicaire et chirurgien, bourgeois d'Annecy et demeurant à Bonne, veuf d'Adrienne GRADOZ et fils de Maître Claude Gouville. Après la mort de Madeleine de Chassey, il se remarie, par contrat dotal du 24 mai 1702<sup>38</sup>, avec Demoiselle Raymondine de CHESNAY, et il prend une quatrième alliance avec Demoiselle Françoise de BARDONENCHE, vivante en 1729. Il teste une première fois le 6 mai 1719 à Contamine par-devant le notaire Chatrier. Il veut être inhumé dans sa chapelle érigée en l'église de Bonne sous le vocable de l'Annonciation de Notre-Dame<sup>39</sup>. Il fait un second testament le 24 octobre 1729 dans sa maison située au lieu de Basse-Bonne. Il lègue à Françoise et Marie, les filles qu'il a eues de Madeleine de Chillaz, la somme de 2.000 livres à chacune pour tous droits sur sa succession et celle de leur mère. Il laisse pareille somme à chacun des deux fils (François et Alexis) qu'il a eu de feu Raymondine de Chesnay. Il nomme son héritier universel son fils Joseph, issu de ladite de Chesnay<sup>40</sup>.

<sup>38</sup> Notaire Decroux. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1999, *folio* 100.

<sup>39</sup> Tabellion de Bonneville, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1326, *folios* 99 (*verso*) à 101. Françoise de Bardonenche teste le même jour que son mari (même source, *folio* 101).

<sup>40</sup> Notaire Chatrier. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2025, *folio* 503.

- 6-3) Mamert de CHASSEY, baptisé le 13 novembre 1654 (parrain : Révérend Messire Mamert Ruby, prêtre ; marraine : Demoiselle de Livet de Bonne).
- 6-4) François de CHASSEY, baptisé le 26 novembre 1656 (parrain : Noble [François] Collat ; marraine : Philiberte ...).
- 6-5) Noble Joseph de MACHARD de CHASSEY, alias de CHILLAZ, coseigneur de Chassey et de Chillaz, qui suit.**
- 6-6) Ne, baptisée en 1661 (acte en partie détruit).
- 6-7) Demoiselle Nicole de CHASSEY de CHILLAZ, baptisée le 8 juin 1662, morte subitement à Fillinges le 23 octobre 1685 et inhumée le lendemain. Elle épouse à Fillinges le 25 novembre 1683 Maître Antoine DECROUX, notaire et châtelain de Bonne. Veuf de Dame Françoise MONTFORT et d'Honorable Jacqueline de COLLONGES, il est fils de Nicolas Decroux et de Louise RIGAUD. Veuf de Nicole de Chassey, il convole en quatrièmes noces vers 1687 avec Demoiselle Jeanne Françoise BAUDRY. Alors notaire à Fillinges, il teste en sa maison le 5 mars 1701, instituant son héritière particulière sa quatrième femme, à qui il confie l'administration de ses biens. Il lègue à sa fille Marguerite 300 ducats, somme égale à celle qu'il a donnée pour la constitution dotale de sa fille Madeleine, veuve de Claude Baillard-Berthet et depuis épouse de Louis Carrel. Il lègue 100 ducats à sa fille Péronne, plus un coffre et des habits, des draps, des nappes et des serviettes. Il fait sa fille Françoise son héritière universelle <sup>41</sup>.
- 6-8) *Probablement* : Noble Jeanne-Baptiste de CHILLAZ, de Fillinges. Le 5 octobre 1689, avec Noble Claude Louis de Chassey, de Fillinges, elle tient sur les fons baptismaux de Bonne une fille de Balthazar Gouville et de Madeleine de Chillaz.

## 6<sup>ème</sup> degré

**Noble Joseph de MACHARD de CHASSEY, alias de CHILLAZ**, coseigneur de Chassey et de Chillaz. Il demeure au chef-lieu de la paroisse de Fillinges.

Il teste en sa maison le 5 octobre 1709, voulant être inhumé en l'église de Fillinges, « dessous le banc de sa maison ». Il lègue à l'église de sa paroisse 50 florins pour des réparations. Il lègue 2 ducats à la confrérie du St-Sacrement et 1 ducaton à celle du St-Rosaire. Il lègue aux hoirs d'Henri de Montrottier, de Bernex, la somme de 400 florins. Il lègue à sa fille Francon, qu'il fait son héritière particulière, la somme de 600 ducats, payable lorsqu'elle sera sur le point de se marier, donnant tout pouvoir à Marie Ruphy, sa femme, pour lui « faire tel trousseau qu'elle jugera à propos ». Il lègue 7.000 florins à son fils Henri Angelin. Il laisse à sa femme le gouvernement et administration de tous ses biens en la priant d'accepter la tutelle de leurs enfants. Il fait son héritier universel son fils aîné, Joseph François, lui substituant son fils cadet, Henri Angelin, puis sa fille Francon, au cas où ses fils mourraient sans enfants <sup>42</sup>. Il est mort peu après, étant décédé avant la fin de l'année.

Il épouse, par contrat dotal du 16 septembre 1685 <sup>43</sup>, **Demoiselle Marie RUPHY**, née le 30 mai 1660, fille de Noble Joseph, coseigneur de Cholex, capitaine dans l'armée savoyarde, et de Demoiselle Jeanne BARFELLY. Elle est morte à Fillinges le 13 avril 1735, et elle est inhumée dans l'église, au tombeau de la famille de Chillaz. Elle avait donné à l'église de

<sup>41</sup> Notaire Chatrier. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1998, *folios* 20 (*verso*) et 21.

<sup>42</sup> Notaire Chatrier. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2006, *folios* 378 et 379.

<sup>43</sup> Joseph Ruphy constitue à sa fille tous ses biens de Bonne et la somme de 7.000 florins, qui comprend l'hoirie de sa mère et de sa tante Chesnay, veuve Bellegarde.

Fillinges un calice, qui a été volé avec d'autres objets du culte dans la sacristie de cette paroisse dans la nuit du 12 au 13 avril 1736.

Enfants, nés et baptisés à Fillinges :

- 7-1) Demoiselle Jeanne Françoise de CHASSEY de CHILLAZ, née le 2 janvier 1688 et baptisée le surlendemain (parrain : Honorable Claude François Pathoz ; marraine : Demoiselle Jeanne de Ruffin de la Biguerne) ; morte veuve à Thonon le 1<sup>er</sup> avril 1747. En 1738, elle est injuriée et menacée avec un fusil par Louis Dechelette, soldat de justice qui lui doit de l'argent. Assurant « qu'il ne craint ni Dieu ni diable », il traite sa créancière de « bougresse, putain, chienne, foutue bougresse de garce ». Elle porte plainte devant le juge-mage de Chablais, qui condamne l'agresseur à trois ans de galères et à lui faire des excuses. Le Sénat de Savoie transforme la peine en un coup d'estrabade et cinq ans de galères <sup>44</sup>. Elle épouse à Fillinges le 16 janvier 1718, avec un contrat dotal passé le 14 décembre 1717 <sup>45</sup>, Noble Pierre François NICOD, seigneur de la maison forte de Maugny, coseigneur de Thollon, veuf de Demoiselle Balthazarde DOMEN du SOUGEY. Baptisé à Draillant le 6 avril 1686, il est fils de Noble Etienne Nicod, seigneur de Maugny, et de Demoiselle Jeanne Antoinette de SEYSSEL. Il est en 1701 gendarme de la compagnie de Madame Royale <sup>46</sup>. Il teste le 5 septembre 1731, et meurt à Draillant le 15 août 1732. Il inhumé le surlendemain dans une chapelle de l'église de Draillant, comme il l'avait ordonné dans son testament.
- 7-2) ***Noble Joseph François de MACHARD de CHASSEY de CHILLAZ, coseigneur de Chassey et de Chillaz, qui suit.***
- 7-3) Noble Claude Joseph de CHASSEY, né le 29 mars 1691 et baptisé le 1<sup>er</sup> avril suivant (parrain : Noble Joseph de Gerbais de Sonnaz ; marraine : Anne Claudine de Bottolier de Dingy).
- 7-4) Laurence de CHASSEY, baptisée à la naissance le 30 octobre 1693 (parrain : Etienne Ducrest ; marraine : Jeanne Bocard). Les cérémonies du baptême ont été supplées à Fillinges le 11 août 1694 (parrain : Noble Joseph de Thiollaz ; marraine : Demoiselle Laurence de Ruphy).
- 7-5) François de CHASSEY, né et baptisé le 31 mars 1696 (parrain et marraine : Noble Joseph et Demoiselle Françoise de Chassey).
- 7-6) Noble *Henri* Pierre Angelin de CHILLAZ, seigneur de Chillaz et de Chassey, né le 19 août 1697. Il a été ondoyé dans l'église de Fillinges le 25 suivant « à forme du rituel, et ensuite de la permission de Monsr Falcoz, vicaire général, du vingt-quatre dud. Mois » (parrain : Honorable Pierre Dupuis ; marraine : Demoiselle Laurence de Ruphy). « Le second janvier mil six cent nonante huit ont été supplées les cérémonies » de baptême en l'église de Fillinges, et Henri a été nommé Pierre Angelin en honneur de ses parrain et marraine : Noble seigneur Pierre de Rochette, baron du Villard, et Demoiselle Angélique de Menthon de la Balme. Il est mort à La Roche le 2 septembre 1777.

---

<sup>44</sup> A.D. de Savoie, Fonds du Sénat de Savoie, procédures criminelles et civiles, etc., judicature mage de Chablais, répertoire, 2B 11732.

<sup>45</sup> L'acte est passé à Fillinges, dans la maison des Chillaz, par-devant le notaire de la Saulge. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2014, *folios* 241 et 242. Jeanne Françoise se constitue la somme de 4.200 florins, conformément au testament de son père. De plus, Marie Ruphy constitue à sa fille la somme de 3.800 florins, et Joseph de Chassey de Chillaz, son fils, constitue à sa sœur la somme de 1.000 florins.

<sup>46</sup> Madame Royale est le « titre » par lequel on désignait Marie Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours (1644 - 1724), épouse du duc Charles-Emmanuel II et régente des Etats de Savoie durant la minorité de son fils Victor-Amédée II. Avant elle, ce titre a été porté par Christine de France (1606 - 1663), sa belle-mère, fille d'Henri IV et femme de Victor-Amédée I.

Jeune homme, il quitte la Savoie pour trouver un emploi convenable à sa condition, et entre au service de l'Electeur Charles Albert de Bavière <sup>47</sup>. A l'époque de son mariage, il est lieutenant grenadier dans le régiment aux gardes de ce prince. Il finira sa carrière militaire comme capitaine de dragons « en Empire », et il se retire à La Roche-sur-Foron, sans doute à la mort de son maître en 1745, après avoir combattu durant la guerre de Succession d'Autriche.

Le 27 septembre 1737, il achète à Fillinges les biens des Nobles de Vidomne. Le 10 octobre suivant, il donne procuration à son frère Joseph pour le représenter dans toutes les causes qu'il pourrait avoir <sup>48</sup>. Le 4 novembre 1744, il admodie pour neuf ans un grangeage à Fillinges, au lieu dit « les Bègues », à André Descombes, sous la cense de 30 écus patagons, 2 chapons gras et une paire de poulets. Il lui baille également la vigne de ce grangeage à cultiver à moitié fruits, moyennant 1 chapon et 1 quartier de mouton par an <sup>49</sup>.

Le 16 novembre 1745, à son retour définitif en Savoie, il acquiert de M. Jean François Déage, bourgeois de La Roche, une maison en cette ville, rue du Plain-Château, avec son jardin et ses dépendances, pour le prix de 4.600 livres <sup>50</sup>. En 1766, il demeure au château du Piraz, en la paroisse de Nangy. Le 23 mai de cette année, il alberge à François Decroux, de Nangy, la maison, la grange, les prés, bois, broussailles etc. du grangeage qu'il possède aux Bègues, sous la cense annuelle de 67 livres 4 sols, deux chapons gras et deux paires de poulets <sup>51</sup>.

Il épouse, avec un contrat dotal passé le 31 mai 1731 au château de Loëx <sup>52</sup>, Demoiselle Georgine Françoise de MACHARD de CHASSEY, sa cousine, née à Loëx le 29 mars 1706, fille de Noble Claude Louis, seigneur de Chassey et du château de Loëx, et de Dame Marguerite de LOCHE. Elle est morte à La Roche le 9 août 1773, et elle est inhumée le lendemain dans l'église (voir au § III, 6<sup>ème</sup> degré, 7-5).

Enfants :

- 8-1) Claude François de CHASSEY de CHILLAZ, né à Fillinges le 22 mars 1732 et baptisé le lendemain (parrain : Noble Claude Louis de Chassey de Loëx, par procuration de Noble seigneur Gaspard Philibert de Chassey de Loëx, son père ; marraine : Noble Dame Jeanne Françoise de Maugny, née de Chillaz) ; mort *ibidem* le 16 août 1734, et « enseveli le lendemain dans l'église, dans la place de ses prédécesseurs ».
- 8-2) Demoiselle Marie Françoise Félicie Léopoldine de CHILLAZ, née vers 1733, probablement en Bavière. Le 4 décembre 1739, avec son frère Gaspard Philibert, elle tient sur les fons baptismaux de Fillinges Philibert Léopold de Chillaz, leur cousin germain, né en cette paroisse.
- 8-3) Noble Demoiselle Marie Anne de MACHARD de CHILLAZ, née à Munich vers 1734. Le 2 mars 1780, conjointement avec sa sœur Hélène, elle renouvelle

---

<sup>47</sup> Charles Albert, duc de Bavière & Electeur du Saint-Empire en 1726, est le petit-fils d'Henriette Adélaïde de Savoie. Marié à l'archiduchesse Marie Amélie (fille cadette de l'empereur Joseph I), il est élu empereur en 1742 et roi de Bohême en compétition avec Marie-Thérèse d'Autriche. Il est alors jusqu'à sa mort en 1745 l'empereur Charles VII.

<sup>48</sup> Notaire Maret. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2033, *folio* 595.

<sup>49</sup> Notaire Chatrier. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2044, *folio* 496.

<sup>50</sup> Tabellion de La Roche-sur-Foron, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1811, *folios* 309 (*verso*) et 310.

<sup>51</sup> Notaire Chatrier. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2062, *folio* 351.

<sup>52</sup> Notaire Maret. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2027, *folio* 244. Claude Louis de Machard de Chassey constitue à sa fille une dot de 5.800 livres de Savoie.

pour neuf ans le contrat d'admodiation passé par leur père en faveur de Pierre Bouvard, demeurant à Nangy, de leur grangeage appelé « de Pierre » en cette paroisse, ne se réservant que les treilles du jardin (qui seront « à moitié vin »), sous la cense annuelle de 110 livres de monnaie, de 14 coupes de froment, 2 coupes d'orge « mêlé de pesettes appelées basaille », 1 quart de grus d'épeautre (mesure de La Roche), 6 chapons gras, 6 poulets, 20 livres de ritte peignée (poids de La Roche), un cochon mâle gras « de la pesanteur de cent livres » (ou 25 livres 4 sols au choix des demoiselles admodieuses), un quart de noix, 6 pots d'huile fraîche de noix <sup>53</sup>. Elle est morte sans alliance à La Roche le 11 janvier 1789, et elle est inhumée le lendemain dans l'église.

8-4) Noble Gaspard Philibert de MACHARD (de CHASSEY) de CHILLAZ, né à Fillinges le 28 juillet 1737 et baptisé le surlendemain (parrain : Noble François Hyacinthe de Blanzly, par procuration de Noble Philibert de Chassey de Loëx; marraine : Noble Marguerite Madeleine Duclos d'Esery de Chassey, épouse du susdit de Chassey de Loëx). A l'instar de son père, et mettant à profit les relations que ce dernier avait conservées à Munich, il se met au service de l'électeur Maximilien III de Bavière, dont il devient un des chambellans. Apparemment apprécié par son maître, il est également nommé colonel du régiment d'infanterie du général comte von Lechenfeldischen. Il est décédé en Bavière le 27 avril 1771.

8-5) Jeanne *Hélène* Antoinette de MACHARD de CHILLAZ, née à La Roche le 29 octobre 1747 et baptisée (à St-Jean) le 2 novembre suivant (parrain : M. Jean Decourse, chevalier de la légion espagnole ; marraine : Demoiselle Hélène de la Grange). Le 14 germinal an II, sur l'ordre d'Albitte, le redoutable responsable révolutionnaire en Savoie, elle est arrêtée à Carouge avec sa cousine Georgine et 17 autres nobles. Finalement libérée, elle est morte à La Roche le 14 mai 1810.

7-7) François Auguste de CHASSEY, né le 5 décembre 1699 et baptisé le 9 suivant (parrain : Egrège Auguste Pisset ; marraine : Honorable Aymée Marest).

7-8) Anne Françoise de CHILLAZ, née et baptisée le 7 janvier 1704 (parrain et marraine : Noble Claude Louis et Demoiselle Francon de Chassey).

## 7<sup>ème</sup> degré

**Noble Joseph François de MACHARD de CHASSEY de CHILLAZ**, coseigneur de Chassey et de Chillaz, né vers 1691. Demeurant ordinairement au chef-lieu de Fillinges, il a aussi habité à La Roche-sur-Foron, où il acquiert une maison à l'époque où son frère s'y établit. Il est mort à Fillinges le 12 mars 1765, et il est inhumé le lendemain « sous leur banc dans l'église ».

Le 29 octobre 1730, afin d'obéir aux ordres du nouveau roi, Charles-Emmanuel III, qui demande à tous ses vassaux de se rendre à Turin pour le 20 novembre afin de lui prêter serment de fidélité, il donne procuration à Joseph de Loche, baron de Saint-Martin et

---

<sup>53</sup> L'acte est passé dans la maison des demoiselles de Chillaz à La Roche, par-devant le notaire Dufour. Y est cité en référence le contrat par lequel Henri de Chillaz avait admodié son grangeage de Nangy audit Pierre Bouvard (en date du 2 mai 1771). Tabellion de La Roche-sur-Foron, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1855, *folio* 212.

Domancy, pour prêter serment à sa place en raison de sa coseigneurie de Chillaz, fief qu'il tient en indivis avec Claude Louis de Machard, son cousin <sup>54</sup>.

Le 14 décembre 1745, sans doute à l'instigation de son frère qui vient de s'y établir, il acquiert de Maîtres Jean Claude Lugin et Guérin François Genoud, bourgeois de Thonon, une maison à La Roche avec un jardin, près du couvent des Capucins, moyennant la somme de 1.060 livres <sup>55</sup>. Le 28 juillet 1746, il alberge à Honorable Aimé Juget, de Fillinges, des terres en cette paroisse, sous la cense annuelle de 5 écus patagons et 4 livres 4 sols, et de 5 quarts de froment <sup>56</sup>.

Il épouse, par contrat du 10 mai 1723 passé au château de Loëx <sup>57</sup>, **Demoiselle Marie Georgine de MACHARD de CHASSEY**, sa cousine, née vers 1699, fille de Claude Louis, seigneur de Chassey et du château de Loëx, et de Dame Marguerite de LOCHE. Elle est morte à Fillinges le 29 août 1782, « dans une présence d'esprit jusqu'au dernier soupir, et dans les sentiments les plus édifiants » ; et elle est inhumée le lendemain « à la petite porte de l'église où était autrefois la chapelle de la famille de son feu mari, ainsi qu'elle l'avait demandé et souhaité » (voir au § III, 6<sup>ème</sup> degré, 7-1).

Enfants :

- 8-1) Claude Louis de CHILLAZ, né à Fillinges le 7 juin 1724 et baptisée le surlendemain (parrain : Noble Claude Louis de Chassey ; marraine : Madame de Chillaz de Ruphy).
- 8-2) Demoiselle Jeanne *Françoise* de CHILLAZ, née à Fillinges le 11 mai 1726 et baptisée le surlendemain (parrain : Noble François [Nicod] de Maigny ; marraine : Madame de Maigny) ; morte à La Roche le 9 février 1750 et inhumée le lendemain.
- 8-3) Demoiselle Georgine Péronne, *alias* Marie Georgine, dite encore Marie Madeleine Célestine ou Madeleine Christine de CHILLAZ, née à Fillinges le 22 juin 1727 et baptisée le lendemain (parrain : Noble Pierre Henri de Chillaz ; marraine : Demoiselle Françoise Georgine de Chassey). Voulant se faire religieuse, elle est reçue le 8 septembre 1743 comme novice au premier monastère de la Visitation à Annecy. A la fin de son noviciat, et en vue de sa profession dans ce couvent, son père lui constitue une dote de 2.200 livres pour son entretien, par acte passé le 27 juillet 1744 <sup>58</sup>. Devenue procuratrice de son couvent, elle doit en novembre 1792 se plier aux exigences des nouvelles autorités (révolutionnaires) décidées à faire appliquer la loi sur la fermeture des établissements religieux. Du 17 au 22 novembre, elle assiste impuissante à l'inventaire des biens et objets qui appartiennent à sa communauté. Quelques mois plus tard, la fermeture des monastères et la dissolution des communautés religieuses l'obligent à se séparer de ses sœurs et à quitter son couvent. Sur l'ordre d'Albitte, elle est arrêtée à Carouge le 14 germinal an II, avec sa cousine Hélène et 17 autres nobles. Libérée, elle se retire à Loëx, où elle est morte le 6 octobre 1802. Elle est inhumée le surlendemain « dans la chapelle de la famille de Chassey située dans l'église paroissiale de Loëx ».

---

<sup>54</sup> Notaire Maret. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2026, *folio* 585 (*verso*).

<sup>55</sup> Notaire Dufour. Tabellion de La Roche-sur-Foron, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1811, *folios* 374 et 375.

<sup>56</sup> Acte passé dans sa maison de La Roche. Tabellion de La Roche-sur-Foron, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1812, *folio* 229.

<sup>57</sup> Notaire Chatrier. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2019, *folios* 128 (*verso*) et 129. Claude Louis de Machard de Chassey constitue à sa fille une dot de 4.666 livres 13 sols 4 deniers, plus la somme de 200 livres pour son habit nuptial, outre ses effets ordinaires. Par ailleurs, Marie Georgine se constitue la somme de 666 livres 13 sols 4 deniers provenant de la donation à elle faite par Alexandrine Sautier de la Balme, seconde épouse de son père, par son testament.

<sup>58</sup> Acte passé par-devant le notaire Mauris dans le parloir du premier monastère de la Visitation à Annecy. Tabellion d'Annecy, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 143, année 1744, 2<sup>ème</sup> registre, *folio* 215.

- 8-4) *Noble Gaspard Philibert de MACHARD de CHILLAZ, coseigneur de Chillaz, qui suit.*
- 8-5) Noble & Révérend Joseph Marie de CHILLAZ, né à Fillinges le 20 novembre 1729 et baptisé le lendemain (parrain : Noble seigneur Gerbais de Sonnaz ; marraine : Noble Marie-Thérèse de Ruphy). Désirant être prêtre, il fait ses études au séminaire d'Annecy. Le 7 mai 1757, par acte passé dans sa maison de Fillinges, son père lui constitue son titre clérical sous forme d'une pension annuelle de 80 livres, qui sera versée pour la première fois lorsqu'il sera ordonné sous-diacre. Cette pension est assignée sur un grangeage situé dans la montagne de Fillinges, consistant en une maison, des terres, prés, jardin, teppes, bois et broussailles, le tout d'une contenance de 17 journaux <sup>59</sup>. Ordonné prêtre l'année suivante, il est d'abord nommé vicaire à Villaz, puis à Aviernoz. Il devient curé de Montmin en 1767. Le 28 mars 1772, en qualité de recteur de la chapelle du St-Suaire érigée en l'église de Montmin, il achète une pièce de vigne à Faverges d'une contenance d'un quart de fessorée environ, sise aux Vignes rondes, pour le prix de 61 livres 10 sols <sup>60</sup>. Il a apparemment du mal à vivre avec les revenus qu'il perçoit en tant que curé, car il doit les partager avec son vicaire, qui ne touche presque plus rien de la portion qui lui avait été attribuée après un accord passé en 1767 <sup>61</sup>. Aussi, en 1778, considérant qu'il ne jouit pas entièrement de sa portion congrue et qu'il ne peut suppléer à celle de son vicaire, il adresse une requête à l'évêque d'Annecy pour le supplier de rappeler son vicaire sans le remplacer, étant donné la mauvaise volonté de la population à payer la portion qui lui est due. Sa requête n'a pas de suite, mais il est transféré à la cure de Chapeiry au début de 1779. Il émigre en 1793, à la suite de l'invasion de la Savoie et l'installation du régime révolutionnaire. Revenu en Savoie, il est mort à Fillinges le 27 octobre 1812.
- 8-6) Demoiselle Josèphe Claudine de CHASSEY de CHILLAZ, née à Fillinges le 10 mars 1732 et baptisée le surlendemain (parrain et marraine : Joseph Biord, commissaire à Samoëns, et Demoiselle Claudine de Thiollaz, son épouse) ; morte à La Roche le 9 mai 1747.
- 8-7) Marguerite Louise de CHASSEY de CHILLAZ, née à Fillinges le 5 mai 1734 environ à minuit, et baptisée le jour suivant (parrain : Noble Louis de Chassey ; marraine : Demoiselle Marguerite de Chassey, sa sœur) ; morte *ibidem* le 12 août suivant, et inhumée « dans la place de ses prédécesseurs ».
- 8-8) Ne de CHASSEY de CHILLAZ, née avant terme à Fillinges le 3 septembre 1735, au sixième mois de la grossesse de sa mère. Née à cinq heures du matin, elle est décédée à trois heures de l'après-midi, après avoir été ondoyée à la maison.
- 8-9) Ne de CHASSEY de CHILLAZ, jumelle de la précédente, née à six heures du matin et décédée « incontinent après son baptême ».
- 8-10) Noble Marc-Antoine de CHASSEY de CHILLAZ, né à Fillinges le 30 septembre 1736 et baptisé le lendemain (parrain : Noble Marc-Antoine de Boringe ; marraine : Demoiselle Christine de Vieux) ; mort à La Roche le 27 janvier 1752 et inhumé le lendemain.

<sup>59</sup> Tabellion de Viuz-en-Sallaz et de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2053, *folio* 173.

<sup>60</sup> Notaire Prévost. Tabellion de Faverges, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 365, *folio* 106 (verso).

<sup>61</sup> En 1767, il y a eu une instance au Sénat de Savoie entre son prédécesseur, le conseil et le syndic de Montmin d'une part, et l'abbé de Talloires d'autre part, au sujet de la portion à accorder au vicaire de la paroisse de Montmin, en insistant sur la nécessité de la présence d'un autre prêtre pour seconder le curé dans sa tâche. Lesdits syndic et conseil s'étaient alors engagés au nom des communiens à faire verser un quart de froment par feu au vicaire, au lieu d'un quart d'orge habituellement versé au curé.

- 8-11) Claude Clément de MACHARD de CHILLAZ, né à Fillinges le 6 janvier 1739 et baptisé le 252 suivant (parrain : Noble Claude Louis de Chassey ; marraine : Demoiselle Claudine Clémence de Menthon d'Aviernoz).
- 8-12) Philibert Léopold de CHASSEY de CHILLAZ, né et baptisé à Fillinges le 4 décembre 1739 (parrain : Noble Gaspard Philibert de Chillaz, son cousin germain ; marraine : Demoiselle Georgine Péronne de Chillaz, par procuration de Demoiselle Marie Françoise Félicie Léopoldine de Chillaz, sa cousine germaine) ; mort à Fillinges le 21 mai 1743, et « inhumé dans l'église au lieu de ses prédécesseurs ».
- 8-13) Noble Marie *François* de CHASSEY de CHILLAZ, jumeau du précédent et baptisé avec lui (parrain : Révérend Joseph Marie Bené, curé de Fillinges ; marraine : Noble Dame Françoise Georgine de Chassey) ; mort à La Roche le 27 novembre 1752, et inhumée le lendemain.
- 8-14) Marie Anne de CHASSEY de CHILLAZ, née et baptisée à Fillinges le 2 septembre 1742 (parrain : Noble Marie Guillaume de la Fléchère, seigneur de Beauregard ; marraine : Demoiselle Anne Marie Danthon, veuve de Noble Joseph de la Faverge de Cormant, et mariée en secondes noces à Noble Claude Joseph de la Fléchère) ; morte à La Roche le 12 février 1751, enfant, et inhumée le lendemain.
- 8-15) André Joseph de CHILLAZ, né à La Roche le 19 mars 1745 et baptisé (à St-Jean) le 23 suivant (parrain : Noble André de Magny ; marraine : Demoiselle Adélaïde Josèphe de Chassey) ; mort à La Roche le 26 février 1750 et inhumé le lendemain.

Noble *Joseph François* de MACHARD de CHASSEY de CHILLAZ a eu un enfant naturel :

- *Joseph de CHILLAZ, dont la postérité est rapportée au § IV.*

## 8<sup>ème</sup> degré

**Noble Gaspard Philibert de MACHARD de CHILLAZ**, coseigneur de Chillaz né et baptisé à Fillinges le 22 août 1728 (parrain : Noble Gaspard Philibert de Chassey ; marraine : Demoiselle Madeleine d'Esery de Chassey).

Il teste dans sa maison de Fillinges le 3 mai 1773, voulant être inhumé dans l'église de sa paroisse « au lieu et place des nobles ses prédécesseurs ». Il lègue 5 livres à chacune des deux confréries de Fillinges, demandant aux confrères de prier pour le repos de son âme. Il lègue à chacune de ses filles (Madeleine, Prospère Jéronyme et Guillermine) la somme de 1.500 livres, payable par ses héritiers la moitié deux ans après qu'elles se seront établies, le reste deux ans plus tard. Il lègue à ses fils Jean Joseph, François Bernard et Gaspard Philibert, à chacun la somme de 2.000 livres, payable la moitié deux ans après qu'ils se seront établis, le reste deux ans plus tard. Au cas où l'un de ses fils ou l'une de ses filles vienne à mourir, il veut que son légat soit réversible aux fils ou aux fille survivants. Il veut que ses enfants soient nourris et entretenus dans sa maison jusqu'à ce qu'ils trouvent un établissement. Au cas où l'une de ses filles ne trouverait aucun établissement, son légat doit revenir à son héritier. Il laisse à sa mère et à sa femme les fruits et revenus de ses biens, leur demandant de se charger de la tutelle de ses enfants. Il nomme son héritier universel son fils aîné, lui substituant Gaspard Philibert au cas où il voudrait « entrer dans l'état ecclésiastique » ou s'il venait à mourir sans enfants <sup>62</sup>. Il est mort à Fillinges le 5 mai suivant, « et le lendemain, il a été inhumé dans leur place à Fillinges ».

Il épouse à Evian le 4 novembre 1760  **Demoiselle Jeanne Reine, dite Rose de LOYS de MERLINGE**, née en cette ville le 6 novembre 1731, fille de Noble Louis de Loys de

<sup>62</sup> Notaire Charrier. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2069, folios 449 et 450.



Merlinge, capitaine au régiment Royal-Italien au service de la France, et d'Antoinette de BLONAY. Elle est morte veuve à Fillinges le 17 septembre 1781, et elle est inhumée le lendemain « sous le banc de la maison de Chillaz de Chassey ».

Enfants, nés et baptisés à Fillinges :

- 9-1) Noble Louis Marie de CHILLAZ, né le 19 septembre 1761 et baptisé le 22 suivant (parrain : Noble Louis de Merlinge ; marraine : Noble demoiselle Marie Georgine de Chassey, dame de Chillaz). En 1773, il est l'héritier universel de son père.
- 9-2) Noble Jean Joseph de CHILLAZ, né le 17 février 1763 et baptisé le surlendemain (parrain : Noble Joseph de Chillaz ; marraine : Demoiselle Jeanne Josèphe de Merlinge, veuve de Noble seigneur de Saint-Cergue de Saxel). Le 12 avril 1792, il renouvelle pour six ans en faveur de François Dunand, de Fillinges, l'acensement et admodiation du grangeage qu'il possède à la montagne de Fillinges, que ledit Dunand a tenu et tient encore avec Pierre Dunand, son frère, sous la ferme annuelle de 89 livres 16 sols en argent, 22 livres de beurre frais et 2 chapons gras<sup>63</sup>. La même année, il est accusé, ainsi que Noble Auguste de Bellegarde, d'avoir injurié et blessé d'un coup de fusil deux paysans de Fillinges. L'affaire est portée devant le juge-mage de Carouge<sup>64</sup>. Il est mort sans alliance à La Roche le 28 octobre 1804.
- 9-3) **Noble François Bernard de CHILLAZ, seigneur de Chillaz, qui suit.**
- 9-4) Gaspard Philibert de MACHARD de CHILLAZ, né et baptisé le 18 août 1766 (parrain et marraine : Nobles Gaspard Philibert de Chassey et Madeleine Ducloz d'Esery) ; mort à Fillinges le 23 février 1776 « à l'entrée de la nuit », et inhumé le lendemain « sous le banc de sa famille ».
- 9-5) Prospère Jérôme de MACHARD de CHILLAZ, née le 5 octobre 1767 et baptisée le lendemain (parrain : Gaspard Philibert Madeleine Delamard ; marraine : Prospère Jérôme Puctod). Elle est légataire de son père en 1773.
- 9-6) Josèphe Claudine de MACHARD de CHILLAZ, née et baptisée le 10 décembre 1768 (parrain et marraine : Sieur Joseph Mavet et Demoiselle Claudine Frère, sa femme) ; morte avant le testament de son père.
- 9-7) Antoinette Guillemine de MACHARD de CHASSEY de CHILLAZ, née le 13 juin 1770 et baptisée le lendemain (parrain : Noble Alexis de Livet ; marraine : Demoiselle Guillemine de Livet). Légataire de son père, elle est morte sans alliance à Fillinges le 27 juin 1795.

## 9<sup>ème</sup> degré

**Noble François Bernard de CHILLAZ**, seigneur de Chillaz, né et baptisé à Fillinges le 6 juillet 1765 (parrain : Noble Jean Bernard Louis de Roget de Cholex ; marraine : Noble Françoise de Chassey). Lieutenant au régiment de Savoie en 1787, adjudant major en 1797, il est promu capitaine au même régiment le 23 juillet 1814. Capitaine des grenadiers en janvier 1816, il est mis en retraite au mois d'avril suivant avec le grade de major et une pension annuelle de 870 livres. Demeurant à Loëx, paroisse de Bonne, il est mort à La Roche-sur-Foron le 26 mai 1852, dans la maison de Thoire.

Il épouse 1<sup>o</sup>) à Loëx le 10 janvier 1813 **Péronne Clémence FONCET**, veuve de Noble Gaspard Marie de MACHARD de CHASSEY (voir § III, 9<sup>ème</sup> degré). Née à Saint-Jeoire le 25 septembre 1761, elle est fille de Noble Jean Joseph Foncet, conseiller d'Etat, président et

<sup>63</sup> Notaire Debaud. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2101, *folio* 387.

<sup>64</sup> A.D. de Savoie, Fonds du Sénat de Savoie, procédures criminelles et civiles, etc., judicature mage de Carouge, répertoire, 2B 13551.

auditeur général des guerres dans le duché de Savoie, et de Dame Catherine ASTESAN. Elle est morte à Genève le 16 février 1827.

Il épouse 2<sup>e</sup>) à La Roche le 10 juin 1828 **Marie Joséphine Césarine de THOYRE**, demeurant en cette ville, née à Ballaison le 4 janvier 1806, fille de Jean François, baron de Thoyre, et d'Andréanne de LIVET de MONTHOUZ. Elle est morte à La Roche le 19 mars 1866, à son domicile, maison de Chillaz, place du Bétail.

Enfants, du second lit, nés à La Roche-sur-Foron :

**10-1) Louis Marie Joseph de MACHARD, baron de CHILLAZ de THOYRE, qui suit.**

10-2) Françoise Jeannette Philiberte, dite Fanny de MACHARD de CHILLAZ, née le 5 février 1831 (parrain : Noble Pierre Philibert de Thoire, chevalier des S.S. Maurice & Lazare ; marraine : Demoiselle Pauline Françoise de Thoire). Elle épouse à La Roche-sur-Foron le 8 janvier 1856 Noble Jules Claude Antoine de GAVAND, né à Genève le 3 avril 1824, fils unique de Noble Joseph André Marie de Gavand, recteur de l'université de Turin, maire et syndic de Rumilly, et de Marie Joséphine BASTIAN. Il est décédé aux Balmes-Sales le 21 août 1881, le dernier de son nom.

10-3) Jeanne Pauline Françoise de CHILLAZ, née le 15 juillet 1834 (parrain : Noble Paul de Livet, baron de Mouthon, colonel à l'armée de S.M. ; marraine : Demoiselle Jeanne de Livet, veuve de Noble de Thiollaz) ; morte à La Roche le 1<sup>er</sup> août suivant.

## 10<sup>ème</sup> degré

**Louis Marie Joseph de MACHARD, baron de CHILLAZ de THOYRE**, chevalier de l'ordre de Pie IX, né à La Roche le 9 avril 1829 (parrain : Noble M. Louis de Thoyre, major dans les armées de S.M. ; marraine : Demoiselle Joséphine de Livet). Il est sans doute la personnalité la plus marquante de sa famille.

Désireux de mettre son épée au service de Pie IX, dont les Etats sont menacés depuis 1848, il entre au service du Saint-Siège dans le 1<sup>er</sup> régiment étranger, le 1<sup>er</sup> février 1854. Le 23 août 1860, il demande à passer dans le bataillon de tirailleurs franco-belges, qui vient juste d'être créé par Lamoricière, chargé de réformer l'armée pontificale à ce moment crucial pour la survie de la souveraineté temporelle du Pape. Il est engagé avec le grade de capitaine et la fonction d'adjutant-major, et reçoit le commandement d'une des quatre compagnies du nouveau corps<sup>65</sup>. Il se distingue le 18 septembre suivant à la bataille de Castelfidardo, où il est blessé d'une balle au bras, alors que les Franco-belges tentent seuls de contenir la poussée piémontaise en dépit d'un rapport de forces particulièrement défavorable pour eux. Malgré la valeur des soldats du Pape, c'est un désastre, et à l'issue de cette défaite Pie IX devra abandonner les trois-quarts de ses territoires.

A la fin du mois de novembre, pendant une courte absence du commandant de Becdelièvre, il conduit une colonne de trois compagnies sur la frontière de la Toscane, où il disperse sans effort des bandes garibaldiennes commandées par un certain Masi.

Lorsque le bataillon des zouaves pontificaux est créé le 1<sup>er</sup> janvier, il est aussitôt versé dans ce nouveau corps avec les mêmes fonctions. A la fin du même mois, il trouve encore l'occasion de se distinguer au combat de Ponte Correse. On avait annoncé une avancée de troupes piémontaises au nord de Rome, et le 24, les zouaves exécutent une marche de nuit en deux colonnes, l'une d'elles étant sous son commandement. Le lendemain, à 2h00 du matin, il a pour mission d'enlever une auberge à Correse, à la tête d'un pont sur le Tibre, occupée par

---

<sup>65</sup> Il est remarquable de constater que les trois premières compagnies de la nouvelle formation sont commandées par des gentilshommes savoyards, alors même qu'il s'agit d'affronter les armées de leur souverain (Victor-Emmanuel II). Aux côtés de Louis de Chillaz nous trouvons en effet Joseph de Cordon et Philibert d'Yvoire. Joseph de Magny rejoindra ses compatriotes en février 1861.

une centaine de Piémontais. Avec deux compagnies, il surprend la position ennemie et fait prisonniers les factionnaires. Mais l'alarme est donnée, et les Piémontais ripostent. Cependant, l'auberge est prise, avec les troupes qui l'occupaient et un petit dépôt d'armes. Plus tard dans la matinée arrivent une batterie de montagne (2 canons), des vivres et du matériel pour continuer le combat. Cependant, le fruit de leur action sera enlevée aux zouaves le 28 suivant : au moment de lancer l'attaque générale contre les Piémontais, ils reçoivent l'ordre d'arrêter toute action, pour ne pas entrer en conflit avec les unités du corps expéditionnaire français chargées d'occuper leurs positions. Louis de Chillaz est cité à l'ordre du jour pour sa valeur lors du coup de main du 25.

Un mois plus tard, des tensions se font jour au niveau du commandement. Becdelièvre se heurte à Xavier de Mérode, ministre des Armes, et préfère démissionner (9 mars 1861). Solidaires de leur chef, les quatre capitaines savoyards donnent également leur démission : Louis de Chillaz le même jour, les autres quatre jours plus tard.

Il ne reste plus à Louis de Chillaz qu'à se retirer en Savoie, tout auréolé de la part qu'il a prise à la défense des Etats de l'Eglise. Il est d'ailleurs décoré de la médaille d'or « Pro Petri Sede » et de la médaille « Benemerenti ». Une fois revenu au pays, son premier souci est de faire admettre officiellement sa nationalité française. L'annexion ayant eu lieu pendant son absence, il n'a pas eu l'occasion de déclarer son option, et l'administration impériale lui conteste son droit à être Français. Il parvient malgré tout à se faire entendre, et il peut alors s'établir chez lui et fonder une famille. Propriétaire du château de la Charniaz à Bonne-sur-Menoge, il possède aussi un appartement à Annecy, boulevard Decouz, 4, dans la maison Bouvard. Et s'il a renoncé à se battre militairement, il trouve des occasions d'engagements plus pacifiques. Il est ainsi membre de la commission administrative de l'hospice de La Roche en 1872. En 1898, il acquiert le château de la Cour, à Annecy-le-Vieux.

Il demeure à Pringy en 1910, et il est décédé à son domicile annécien le 7 mars 1916.

Il épouse à Thonon le 2 juin 1862, et par contrat reçu le même jour par Maître Auger, notaire en cette ville, **Caroline Delphine Emilie Georgine Jeanne Marie de VILLE de FERRIERES**, née à Chambéry le 31 octobre 1836, fille de feu Charles Louis de Ville de Ferrières, chevalier de la Légion d'honneur <sup>66</sup>, capitaine dans la garde du Roi, et de Laure Marie Jérôme de VIRY. Elle est morte à Genève le 13 janvier 1909.

Enfants :

**11-1) Henri César Edouard, baron de CHILLAZ de THOYRE, qui suit.**

**11-2) Jules Laurent Marie de CHILLAZ de THOYRE**, chevalier de la Légion d'honneur, né à La Roche le 1<sup>er</sup> décembre 1865. Il a fait sa carrière dans l'Armée et servi dans l'artillerie.

Etudiant à Paris en 1885, il s'engage au 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie à la mairie d'Annecy en novembre de la même année. Il entre à l'école polytechnique en 1886, et en sort deux ans plus tard comme sous-lieutenant élève à l'école d'application de l'Artillerie et du Génie. A l'issue de son cursus, il est affecté en 1890 au 26<sup>e</sup> régiment d'Artillerie avec le grade de lieutenant. Il est muté au 6<sup>e</sup> régiment d'artillerie en 1894, et passe au 16<sup>e</sup> lorsqu'il est promu capitaine en juillet 1898. Il est employé à l'atelier de construction de Lyon en 1900. Quatre ans plus tard, il est muté au 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie, puis presque aussitôt au 6<sup>e</sup>, avant de passer au 24<sup>e</sup> en 1906. Il est alors employé à l'atelier de construction de Tarbes. En 1909, il est muté à l'état-major particulier de l'Artillerie. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 12 juillet 1910 sur rapport du ministre de la Guerre. En décembre 1911, il est promu commandant chef d'escadron, et passe au 56<sup>e</sup> régiment d'artillerie caserné à Montpellier.

---

<sup>66</sup> Il a été blessé à la Moskova et fut fait prisonnier à la retraite de Russie.

Au début de la Première Guerre mondiale, son régiment, qui fait partie de la 31<sup>e</sup> division, opère en Lorraine. Dès le 10 août, il prend position à son poste de combat dans le secteur de Mirecourt. Le 1<sup>er</sup> groupe, sous les ordres du commandant de Chillaz, est alors engagé dans la forêt de Parroy, au nord-est de Lunéville. Du 10 au 14, la division fait mouvement en direction de Lunéville, et participe à la défense de la ville (22 août). La poussée allemande est contenue, suivie par une contre-offensive victorieuse. Après l'attaque de Lamath (24 août), c'est la bataille du Grand-Couronné autour de Nancy et la reprise de Lunéville (13 septembre). Du 17 au 22 septembre, la 31<sup>e</sup> division part se reposer à l'arrière de Nancy. Puis, elle est engagée dans le secteur de Beaumont (dans la Woëvre). C'est au cours d'un combat dans ce secteur que le commandant de Chillaz trouve la mort. Il est tué à Bernécourt le 22 septembre 1914. Il est cité à l'ordre de l'Armée : « [il] a commandé son groupe de batteries au cours de nombreux combats, avec une habileté, une activité et un courage dignes de tout éloge. [Il a été] tué le 22 septembre sur la ligne de feu où il s'était porté pour, de là, diriger le tir de ses batteries ».

Il épouse à Lyon (II<sup>e</sup> arrondissement) le 4 mai 1901, et par contrat passé le même jour devant Maître d'Aubarède, notaire à Lyon, Jeanne Marie-Madeleine BEAUNE, née en cette ville le 22 octobre 1878, fille de François Bénigne Henri Beaune, chevalier de la Légion d'honneur, ancien procureur général, officier de l'Instruction publique, et de Louise Marie Eugénie DARBOIS.

11-3) *Charles* François Jean Marie de CHILLAZ de THOYRE, né à La Roche le 6 juin 1870.

11-4) Marie de CHILLAZ de THOYRE, née le 25 mai 1872.

11-5) *Gaétan* Louis Joseph Marie, baron de CHILLAZ de LIVET, chevalier de la Légion d'honneur, né à Genève le 25 septembre 1877. Licencié en droit, il entre à la Cour des Comptes en 1904. Auditeur, puis conseiller référendaire en 1912, il demeure quai Voltaire à l'époque de son mariage. Durant la Première Guerre mondiale, il est mobilisé en avril 1915 comme commis de trésorerie à la Trésorerie et Postes aux Armées. Il est décédé à Palaiseau (Essonne) le 16 novembre 1932.

Il épouse à Paris (VIII<sup>e</sup> arrondissement) le 9 avril 1910, et par contrat passé le 19 mars précédent devant Maître Breuillaud, notaire à Paris, Madeleine Pauline Julie LAMY, née en cette ville le 20 mars 1885, fille d'Albert Charles Lamy et de Marie Pauline JENNY, demeurant boulevard Malesherbes. Elle décède à Palaiseau le 23 mars 1960.

Enfants, nés à Paris (VII<sup>e</sup> arrondissement) :

12-1) Louis Paul Marie, baron de CHILLAZ de LIVET, né le 30 janvier 1911, place Saint-François-Xavier. Officier dans l'armée, il est mort à Limoges le 29 novembre 1984. Il épouse à Paris (VII<sup>e</sup> arrondissement) le 30 décembre 1946 Isabelle TOURNOIS. Dont postérité.

12-2) *Pierre* Albert Joseph Marie, baron de CHILLAZ de LIVET, né le 9 janvier 1913. Officier dans l'armée, il est mort à Casablanca le 12 janvier 1977.

12-3) *Jean* Jules Joseph Marie, baron de CHILLAZ de LIVET, né le 15 août 1915.

12-4) *Philippe* Albert Jules Marie, baron de CHILLAZ de LIVET, né le 3 avril 1917. Elève de Saint-Cyr, il finit sa carrière dans l'armée avec le grade de général de brigade. Il est mort le 10 juillet 2000. Dont postérité.

## 11<sup>ème</sup> degré

**Henri César Edouard, baron de CHILLAZ de THOYRE**, chevalier de la Légion d'honneur, né à La Roche le 17 mai 1863. Il est étudiant en droit en 1883. L'année suivante, il entre à la Caisse des dépôts & consignations (mars 1884), où il est nommé au poste de sous-chef du cabinet du directeur-général en juillet 1895. Il entre ensuite au Crédit foncier de France (décembre 1895), où il est d'abord chef de cabinet du gouverneur. Il passe ensuite chef de bureau, puis sous-chef de division (1905). Il est enfin promu chef de service des opérations financières de cet établissement. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 19 février 1919, sur rapport du ministre des Finances. En juin 1934, il est reçu et admis comme membre permanent du Nouveau-Cercle. Il a été présenté par le vicomte de Montmorand et le marquis de Miramon-Pesteils<sup>67</sup>. Il est mort à Monthouz-Pringy le 14 septembre 1939.

Il épouse à Nevers le 16 novembre 1898, et religieusement dans la cathédrale St-Cyr-Ste-Juliette, **Marie Thérèse Charlotte Elizabeth du VERNE**, née le 15 octobre 1871 au château du Veullin, dans la commune d'Apremont (Cher), fille de Charles Louis du Verne, demeurant à Nevers, et de défunte Claire Clotilde Louise Marie ARAGONES d'ORCET.

Enfants, nés à Paris au domicile de leurs parents, cité Vanneau (VII<sup>e</sup> arrondissement) :

**12-1) Charles Marie Henri Laurent, baron de CHILLAZ, qui suit.**

**12-2) François Henri Louis Marie, baron de CHILLAZ**, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, officier de la Légion d'honneur (1957), commandeur de l'ordre du Mérite (1971), né le 1<sup>er</sup> août 1905. Il fait des études de droit et obtient son doctorat en 1926 et entre à la Cour des Comptes en 1928. Auditeur (1928), puis conseiller référendaire (1936), conseiller maître (1955), il devient en 1972 président de la première chambre à la Cour des Comptes. Mobilisé en 1939, il est nommé lieutenant et sert dans l'artillerie. Fait prisonnier par les Allemands, il doit subir cinq années de captivité en Poméranie. Il a obtenu une citation à l'ordre du corps d'armée et fut décoré de la croix de guerre 1939 - 1945. Après la guerre, il a été membre de plusieurs commissions administratives importantes, et il a été président du conseil d'administration des fondations catholiques anglaises, écossaises et irlandaises en France. Il est mort à Orcenais (Cher) le 30 octobre 1988. Il épouse à Paris (VIII<sup>e</sup> arrondissement) le 22 juin 1937 Renée Thérèse Louise Marie Chantal LAMBOT de FOUGERES. Sans postérité.

## 12<sup>ème</sup> degré

**Charles Marie Henri Laurent, baron de CHILLAZ**, chevalier de la Légion d'honneur, né à Paris le 10 août 1899, cité Vanneau. Il est ingénieur de l'Ecole centrale de Paris. Entre 1926 et 1930, il est membre du Cercle d'escrime Las-Cases, dont font partie (entre autres) le duc d'Harcourt et le comte Bernard de La Rochefoucauld. Son frère François est également membre de ce cercle en 1930. Il a été décoré de la Croix de guerre 1939 - 1945. Il est mort à Paris (VII<sup>e</sup> arrondissement) le 4 novembre 1983.

Il épouse à Ardon (Loiret) le 15 mars 1944 **Antoinette Marie Josèphe BELLET de TAVERNOST de SAINT-TRIVIER**.

Dont postérité.

---

<sup>67</sup> Gabriel de Cassagnes de Beaufort, marquis de Miramon de Pesteils, appartient au cercle de la noblesse légitimiste. Il est le fils du marquis Anatole de Miramon (1818 - 1912), représentant du comte de Chambord en France.

### § III - Postérité Alexandre Balthazar de MACHARD de CHILLAZ, fils de Charles et de Philiberte de la THOYS

#### 4<sup>ème</sup> degré

**Noble Alexandre Balthazar de MACHARD**, seigneur de Chassey, établi à Loëx. Il achète des biens à Bonne en 1621, et teste le 27 mars 1630, alors que le duché est à nouveau envahi par Louis XIII <sup>68</sup>. Il est alors capitaine d'une compagnie de gens d'armes et lieutenant-colonel du régiment de Faucigny. Peu après avoir fait son testament, il participe à la défense de Rumilly, attaquée par les troupes françaises. Les 23 et 24 mai, il est présent aux deux conseils réunis au sujet de la capitulation de la ville. Il est mort avant le 16 mai 1633.

Il a épousé **Demoiselle Yolande GUASTAPAND**, vivante en 1640. Elle a fait une donation à son fils Jacques à l'occasion de son mariage avec Clémence de Genève.

Enfants :

5-1) Noble Pierre François de MACHARD de CHASSEY, seigneur de Chassey, mort avant 1701.

Il épouse 1<sup>e</sup>) en avril 1634 Demoiselle Marguerite de BOEGE-CHEDAL, fille de feu Noble Hercule de Boège de Vallières et d'Hélène GUILLET de MONTHOUX (remariée avec Noble Annibal MARIN, seigneur de Cevins).

Il épouse 2<sup>e</sup>) en 1640 Demoiselle Marie du CLOS, sans doute issue des du Clos de Bonne, comte de Bonne etc.

D'où, du premier lit :

6-1) Demoiselle Antoinette de MACHARD de CHASSEY, légataire en 1649 de son aïeule maternelle.

5-2) *Noble Jacques de MACHARD de CHASSEY, seigneur de Chassey, qui suit.*

5-3) Noble Claude de MACHARD de CHASSEY, cohéritier de son frère Balthazar, légataire de sa sœur Jeanne-Baptiste en 1670. Il assiste au mariage de sa nièce Françoise en 1679. Il a testé en faveur de Nicolas de Machard, son neveu et fils de Jacques, léguant à Clair et Claude Louis, ses autres neveux, les biens avec les vignes qu'il possède au lieu des Bègues. Il lègue 1.000 florins à sa fille Etiennaz. Il est décédé avant 1701.

Il a laissé au moins deux filles naturelles :

- Jeanne de CHASSEY. Elle épouse à Taninges le 14 février 1668 Jacques DESSUET, bourgeois de Taninges, fils d'Henri Dessuet et de Jeanne Françoise DELINTRAZ <sup>69</sup>.

---

<sup>68</sup> La mort de Vincent II Gonzague, duc de Mantoue et de Montferrat, en décembre 1627, ouvre une crise qui complique encore une situation européenne déjà bien embrouillée (on est en pleine guerre de Trente Ans). Décédé sans postérité, ce prince laisse un héritage d'autant plus convoité que la place forte de Mantoue présente un intérêt stratégique considérable en Italie. La maison de Habsbourg cherche à contrôler totalement le petit duché mantouan, et favorise une branche italienne de la maison de Gonzague (celle des ducs de Guastalla). Pour Charles-Emanuel de Savoie, la mort de Vincent II est l'occasion rêvée de mettre enfin la main sur le Montferrat. Ni Louis XIII ni Richelieu ne peuvent accepter cette double mainmise. Ils appuient donc les droits du duc de Nevers, également de la maison de Gonzague, à qui l'on donne la main de la nièce de Vincent II. En 1629, les troupes françaises forcent le pas du Suse et parviennent à dégager le Montferrat. L'année suivante, Ferdinand II d'Autriche (qui avait épousé une sœur de Vincent II) prend l'offensive et s'empare de Mantoue, tandis que les troupes de son cousin d'Espagne font à nouveau le siège de Casal dans le Montferrat. Encore une fois, le roi de France et son ministre se transportent sur les Alpes et conquièrent tout le duché de Savoie.

<sup>69</sup> GENEANET : arbre généalogique de Monique Riondel-Veizy.

- Etiennaz de MACHARD, légataire de son père de la somme de 1.000 florins. Elle épouse à Viuz-en-Sallaz le 9 janvier 1685 Claude PELLET, de cette paroisse.
- 5-4) Noble Balthazar de MACHARD de CHASSEY. Il teste en faveur de ses frères Jacques et Claude, qu'il substitue l'un à l'autre, et leurs enfants mâles à l'infini. Il est mort sans hoirs avant ses frères.
- 5-5) Demoiselle Madeleine de CHASSEY, morte à Pers-Jussy le 30 novembre 1702 et inhumée le lendemain 1<sup>er</sup> décembre dans l'église de Jussy. Le 9 juin 1701, elle transige avec ses neveux Clerc et Claude Louis au sujet de la somme de 2.450 florins 6 sols à elle due par son défunt frère Claude, ainsi qu'il est porté par son contrat dotal avec son premier mari. Cette somme aurait dû être reçue sur les biens des Chassey, et elle remet ses droits sur cette somme moyennant pareille somme en argent donnée par ses neveux <sup>70</sup>. Par un autre acte passé le même jour, elle quitte à ses neveux la somme de 300 florins à elle due par son autre frère Pierre François comme il est porté sur son contrat dotal avec son premier mari, moyennant pareille somme qu'ils lui donnent <sup>71</sup>. Elle épouse en premières noces, avec un contrat dotal passé le 2 juin 1653 par-devant le notaire Rigaud, Noble Gaspard LIVET, fils de Noble Raymond Livet et de Demoiselle Françoise BARFELLY, demeurant à Fillinges en 1655. Elle épouse en secondes noces avant 1670 Noble Sébastien SAUTIER, fille de Noble Michel Sautier et peut-être de Péronne de QUINERIT. Il est mort vers 1672.
- 5-6) Demoiselle Philippine de MACHARD de CHASSEY, légataire de sa sœur Jeanne-Baptiste en 1670. En 1662, elle est la marraine de Vespasien David, qui épousera sa nièce Marie en 1696. Le 22 août 1674, avec son frère Jacques, elle tient sur les fons baptismaux de Cranves-Sales Philippine Livet, sa petite-nièce, fille de Claire de Chassey. Le 4 janvier 1692, elle fait une donation en faveur de Claude Louis de Chassey, son neveu <sup>72</sup>. Elle est morte à Lucinge le 6 décembre 1695, âgée d'environ septante ans, et elle est inhumée dans l'église du lieu. Elle a épousé (vers 1640) Noble Jean de LUCINGE de CHATEAUBLANC, mort à Lucinge le 6 mars 1683, âgé d'environ septante deux ans, et inhumé dans l'église du lieu au tombeau de ses prédécesseurs.
- 5-7) Demoiselle Jeanne-Baptiste de MACHARD de CHASSEY. Elle teste le 21 octobre 1670. Elle épouse, par contrat dotal du 21 mai 1640, Noble Michel MARIN, seigneur de Cevins (en Pers-Jussy). Baptisé le 19 février 1619 à Saint-Jean-de-Tholome, il est fils de Noble Annibal Marin, seigneur de Cevins, de Pierre et de Folliet, docteur ès droits de l'université de Montréal, et de Demoiselle Hélène GUILLET de MONTHOUX. Le 26 mars 1661, il fonde une chapelle dans l'enclos de la cour de son château de Cevins sous le vocable de saint Michel et de saint Jean-Baptiste. Il teste une première fois le 7 février 1651, et encore en février 1672, faisant des legs considérables pour la reconstruction de l'église de Jussy et l'édification d'un clocher.
- 5-8) Demoiselle Alexandrine de MACHARD de CHASSEY, légataire de sa sœur Jeanne-Baptiste en 1670. Elle a épousé Aimé DARCHER, de Bonne.

<sup>70</sup> Tabellion de Viuz-en-Sallaz et de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2031, *folio* 94.

<sup>71</sup> Même source, *folios* 95 (*verso*) et 96.

<sup>72</sup> Cette donation est citée en référence dans un accord passé le 17 décembre 1709 entre Claude Louis de Chassey et les frères Simon et Guillaume de Seyssel, possesseurs des biens de feu Jean de Lucinge de Châteaublanc, époux de Philippine de Machard. Les parties transigent sur leurs droits respectifs sur les successions de Philippe de Machard et de Jean de Lucinge. Notaire Mugnier. Tabellion de Viuz-en-Sallaz et de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2006, *folios* 472 et 473.

## 5<sup>ème</sup> degré

**Noble Jacques de MACHARD de CHASSEY**, seigneur de Chassey, demeurant à Loëx. Il est décédé entre 1697 et 1701.

Il épouse 1<sup>è</sup>) **Clémence de GENEVE de BORINGE**, fille d'Antoine, seigneur du Saix, de Marigny et de la Tour de Draillans, et de Demoiselle Janique ROGET de FEISSON.

Il épouse 2<sup>è</sup>) **Demoiselle Philippine de PLONJEON**, fille de Noble Paul, seigneur de Bellerive, et d'Humberte de THOYRE.

Enfants du premier lit :

- 6-1) Noble Nicolas de MACHARD de CHASSEY, baptisé à Loëx le 16 juillet 1646 (parrain : Noble Nicolas de Genève ; marraine : Philippa de Machard). Il est héritier universel de son oncle Claude. Le 7 décembre 1681, il est le parrain de Françoise Livet de Moisy, fille de sa sœur Claire, baptisée à Cranves-Sales. Le 24 mars 1685, il est encore parrain de Charlotte Gouville, baptisée à Bonne. Il teste en faveur de son père et de ses sœurs Claire et Antoinette.
- 6-2) Demoiselle Claire de MACHARD de CHASSEY, morte à Cranves-Sales le 18 août 1684 et inhumée le lendemain dans la chapelle St-Blaise & St-Félix de l'église du lieu. Elle épouse vers 1673 (avec une dot de 800 ducats) Noble Gilbert LIVET, coseigneur de Moisy, fils de Gaspard Livet de Moisy et d'Anne MARIN. Avec son frère, il transige le 26 juin 1702 au sujet des droits de leurs femmes avec Clair et Claude Louis de Machard de Chassey, leurs beaux-frères. Ces derniers font valoir les dettes et les charges qui pèsent sur l'hoirie de Jacques de Machard, leur père. Finalement, après accord des parties, Clair et Louis de Chassey acceptent de payer à leurs beaux-frères Livet la somme globale de 7.000 florins, pour tous droits sur les hoiries des parents de leurs femmes <sup>73</sup>. Il teste à Cranves-Sales le 22 avril 1705 <sup>74</sup>, et meurt en cette paroisse le 27 suivant. Le lendemain, il est enseveli dans la chapelle des saints Blaise et Félix.
- 6-3) Demoiselle Madeleine de MACHARD de CHASSEY, morte sans alliance avant 1702.
- 6-4) Demoiselle Marie de MACHARD de CHASSEY, morte sans alliance avant 1702. Probablement est-ce elle la marraine de Marie Gouville, fille de Balthazar et de Madeleine de Chillaz, baptisée à Bonne le 29 janvier 1691.
- 6-5) Demoiselle Antoinette de MACHARD de CHASSEY. Elle épouse à Loëx le 2 mars 1677, et par contrat dotal du 20 février précédent (avec une dot de 800 ducats), Noble Melchior LIVET, coseigneur de Moisy, frère de Gilbert et fils de Noble Gaspard de Livet, seigneur de Moisy, et de Demoiselle Anne MARIN de CEVINS.

Enfants du second lit :

---

<sup>73</sup> Notaire Chatrier, Tabellion de Viuz-en-Sallaz et de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1999, *folios* 9 (*verso*) à 13. La transaction rappelle pour mémoire le mariage et la postérité d'Alexandre de Machard et d'Yolande Guastapand. Elle rappelle également les dispositions testamentaires des divers membres de la famille de Machard, la donation faite par Yolande Guastapand en faveur du mariage de son fils Jacques et de Clémence de Genève, le montant des dots de Claire et Antoinette de Chassey, etc. Gilbert et Melchior Livet acceptent en partie les arguments présentés par leurs beaux-frères, et reconnaissent les diverses charges qui grèvent la succession de Jacques de Machard, et qui incombent à ses deux héritiers : le titre clérical de Clair ; la somme de 2.450 florins due à Madeleine de Machard pour reste de ses droits dotaux ; la somme de 1.000 florins payée au sieur Presset pour le légat fait en faveur d'Etiennaz, fille donnée de Claude de Machard ; la somme de 276 florins payée au couple Tissot pour un légat fait en leur faveur par ledit Claude ; le légat des biens et vignes des Bègues en faveur desdits Clair et Claude Louis de Machard ; et enfin, les moulins du Pont-Morand hypothéqués en faveur des Révérends pères barnabites.

<sup>74</sup> Notaire Mugnier. Tabellion de Viuz-en-Sallaz et de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2002, *folio* 406.



- 6-6) Demoiselle Françoise de MACHARD de CHASSEY, née vers 1660. Elle teste une première fois le 26 août 1705 <sup>75</sup>. Elle fait un second testament le 15 février 1735 dans sa maison à Arpigny (en Fillinges). Elle lègue un écu patagon à chacune des confréries de sa paroisse dont elle est membre : celle du St-Sacrement et celle du St-Rosaire. Elle fait divers legs à ses enfants et petits-enfants des deux lits, et nomme son héritier universel Discret Jean-Baptiste Dombre, son fils du premier lit <sup>76</sup>. Elle est morte à Fillinges le 28 mars 1735, et elle est inhumée dans l'église le surlendemain. Elle épouse en premières noces à Loëx le 7 juin 1679 Honorable Gabriel DECROUX, probablement frère de Maître Antoine Decroux, notaire à Fillinges et châtelain de Bonne, et fils de Nicolas Decroux et de Louise RIGAUD. Il est mort avant 1686, et Françoise de Chassey épouse en secondes noces avant 1697 Maître Balthazar DOMBRE, mort entre 1707 et 1712.
- 6-7) Noble Révérend Clair, *alias* Clériadus de MACHARD de CHASSEY. Diacre en 1684, puis prêtre, il est curé de Saint-André-sur-Boège en 1692, et de Bons de 1712 à 1724. « Il se fit admirer pour sa bienveillance, sa politesse exquise, sa libéralité envers tous, particulièrement envers les malheureux et les filles pauvres, auxquelles il fournissait une dot dans la mesure de ses facultés, enfin par son attachement à son évêque ». Il teste le 3 mai 1724 en faveur de son frère Claude Louis. Il ordonne que soient célébrées 200 messes pour le repos de son âme. Il est mort peu après <sup>77</sup>.
- 6-8) ***Noble Claude Louis de MACHARD de CHASSEY, seigneur de Chassey et de Pierre, qui suit.***
- 6-9) Demoiselle Marie de MACHARD de CHASSEY, née à Loëx le 2 avril 1673 et baptisée le lendemain (parrain : Noble Claude François de Baudry, de Reignier ; marraine : Noble Marie de Chassey, de cette paroisse) ; morte à Bonne le 9 septembre 1702 et inhumée le lendemain dans l'église du lieu. Elle épouse en cette paroisse le 23 janvier 1696, avec un contrat dotal passé le même jour par-devant le notaire Callier, Spectable Vespasien DAVID, avocat au Sénat de Savoie, né à Bonne le 3 janvier 1662 et baptisé le 19 suivant, fils d'Egrège Melchior David et de Dame Jeanne CARRON. Veuf, il se remarie à Bonne le 19 octobre 1703 avec Noble Marguerite de CHESNAY. Le 27 novembre 1708, il donne quittance à Claude Louis de Chassey, son beau-frère, pour le paiement de la dot de Marie de Chassey, sa première femme, qui comprend la somme de 2.000 florins portées sur son contrat dotal, et celle de 1.400 florins pour l'augment de dot <sup>78</sup>. Il est mort à Bonne le 19 février 1733, et il est inhumé dans le chœur de l'église, près de l'autel de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont-Carmel.

<sup>75</sup> Notaire Decroux. Tabellion de Viuz-en-Sallaz et de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2114, *folios* 46 (*verso*) et 47.

<sup>76</sup> Notaire Chatrier. Tabellion de Viuz-en-Sallaz et de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2031, *folios* 125 et 126.

<sup>77</sup> « La paroisse de Bons », par l'abbé Gonthier, chanoine honoraire de la cathédrale d'Annecy. Etude parue dans Mémoires et documents de l'académie salésienne, tome 35 (1912).

<sup>78</sup> Notaire Chatrier. Tabellion de Bonneville, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1315, *folio* 348.

## 6<sup>ème</sup> degré

**Noble Claude Louis de MACHARD de CHASSEY**, seigneur de Chassey et de Pierre (en Nangy). Il demeure en son château de Loëx.

Le 12 janvier 1702, il ratifie la quittance passée en son nom par son frère Clériadus le 23 juillet 1701 en faveur de Gaspard de Loche, son beau-père, pour la somme de 4.000 florins versée à compte de la dot de sa femme <sup>79</sup>.

Le 19 février 1709, il admodie pour une durée de six ans à François et Claude Louis Dupraz, frères, tous les biens qu'il possède à Loëx (à savoir une maison, une grange, des prés, des bois etc.), à l'exception de ceux qu'il a déjà acensés, moyennant la cense annuelle de 21 florins pour sa part des fruits des arbres, 12 quarterons d'huile, 4 chapons gras, 1 cochon gras (ou 4 ducats au choix), et 2 ducats d'épingle pour une fois <sup>80</sup>.

Le 3 février 1711, il renouvelle pour six ans en faveur de Claude Bauvet, de Nangy, l'affermage de son grangeage à Pierre en cette paroisse, comprenant une maison, une grange, des prés, des bois, des pâturages, etc., sous la cense annuelle de 255 florins, 6 chapons gras, 6 oranges (sic) et 2 livres de ritte, et 21 florins d'épingle pour une fois <sup>81</sup>.

A son avènement, Charles-Emmanuel III ordonne à tous ses vassaux de se rendre à Turin pour le 20 novembre 1730, afin de lui prêter serment de fidélité. Le 6 précédent, Claude Louis de Machard donne procuration à Joseph de Loche, baron de Saint-Martin et Domancy, pour prêter serment à sa place en raison de sa coseigneurie de Pierre et de la sixième partie du fief appelé « fief de Boudry » <sup>82</sup>.

Le 26 janvier 1731, il baille en grangeage et à moitié fruits à Claude Etienne et à Joseph Sermon-Dardaz, père et fils, les champs « des clos de deçà », avec les prés, champs & rippes, la maison et le jardin, plus des maisons, moulins et vignes, le tout de 66 coupes. Le bail est accordé pour six années, moyennant une ferme annuelle de 10 quarterons d'huile (pour sa moitié de part des noix), 3 écus patagons (pour les fruits), 1 cochon gras (soit 4 patagons au choix du seigneur), 6 chapons gras et 2 quartiers de mouton <sup>83</sup>. Le même jour, il admodie pour 9 ans des terres à Jean-Baptiste Perraux, de Loëx, moyennant 54 livres, 1 quartier de mouton, 1 chapon gras, et 2 quartes de froment (mesure de Genève) <sup>84</sup>. Le 10 février suivant, il admodie pour 9 ans à Jean et Bernard de Perraz, frères, de Lucinge, un chalet sis en la montagne de Bonne, avec tous les prés, pâturages etc. qui en dépendent, sous la ferme annuelle de 50 livres et 8 sols, avec 1 écu patagon d'épingle <sup>85</sup>. Le même jour, il admodie aux mêmes personnes pour la même durée la maison qu'il possède au lieu dit « la Grange de Boège », avec sa grange, son écurie, et tous les biens qui en dépendent, sous la ferme annuelle de 72 livres en argent et 9 livres de beurre frais <sup>86</sup>.

Il a une maison à Bonneville, où il demeure vers 1747. Le 8 juin de cette année, conjointement avec son fils, demeurant avec lui en cette ville, il donne quittance à Demoiselle

---

<sup>79</sup> Notaire Gallier. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1999, *folio* 78.

<sup>80</sup> Notaire Chatrier. Tabellion de Bonneville, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1316, *folios* 71 (*verso*) et 72.

<sup>81</sup> Notaire Chatrier. Tabellion de Bonneville, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1318, *folios* 190 (*verso*) et 191.

<sup>82</sup> Notaire Maret. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2026, *folio* 519.

<sup>83</sup> Notaire Maret. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2027, *folios* 51 (*verso*) et 52.

<sup>84</sup> Notaire Maret. Même source, *folio* 104.

<sup>85</sup> Notaire Maret. Même source, *folio* 133.

<sup>86</sup> Notaire Maret. Même source, *folio* 133 (*verso*).

Charlotte Adélaïde de Bertrand de la Pérouse, veuve du comte de Bonne, pour avoir reçu d'elle la somme de 1.000 livres, partie de la dote de Madeleine du Clos d'Esery, sa bru <sup>87</sup>.

Les 18 et 22 septembre 1753, en prévision du contrat de mariage qui doit être passé entre Jean-Baptiste Alexis, son petit-fils, et Marie Charlotte d'Arestel, il donne procuration à Noble Gaspard du Clos, beau-frère de son fils, pour faire stipuler en son nom sur ledit contrat plusieurs dispositions. D'une part, il promet de céder et relâcher en faveur de son petit-fils tous les revenus des biens qu'il possède à Lucinge et à Fillinges. D'autre part, il promet de « fournir un logement meublé » au jeune ménage, « de même que tout ce qui leur sera nécessaire pour leur nourriture ». Il promet également, au cas où le jeune couple souhaiterait vivre ailleurs que sous son toit, de lui céder en toute propriété les revenus qu'il possède à Lucinge et à Fillinges <sup>88</sup>.

Le 1<sup>er</sup> juin 1755, il fait venir dans son château de Loëx le notaire Desbois pour lui remettre son testament olographe cacheté <sup>89</sup>. Il est mort à Loëx le 17 août 1759, nonagénaire, et il est inhumé le lendemain dans sa chapelle auprès de ses ancêtres.

Il épouse 1<sup>e</sup>) par contrat dotal du 17 février 1698 <sup>90</sup>, **Généreuse Dame Marguerite de LOCHE**, baptisée à Sallanches le 23 juin 1671, fille de Noble François Gaspard de Loche, coseigneur de Servoz et de la Val de Bozel, bailli de Faucigny, et de Balthazarde Gasparde Clémence de la FLECHERE. Elle est morte de ses couches à Loëx le 17 octobre 1707, et elle est inhumée dans l'église du lieu le lendemain en présence de l'archiprêtre et curé de Cranves, et d'autres curés de l'archiprêtré et « des confrères et sœurs de la dévote confrérie du très St-Sacrement ».

Il épouse 2<sup>e</sup>) à Arenthon le 20 août 1708, avec une dispense du 4<sup>ème</sup> degré d'affinité, et par contrat dotal passé le 22 juin précédent <sup>91</sup>, **Demoiselle Alexandrine SAUTIER**, née le 18 mai 1670, veuve de Jean Philibert de LUCINGE, seigneur de Châteaublanc, coseigneur d'Arenthon, Brison etc., et fille de feu Noble Jean Claude Sautier, coseigneur de la Balme, du Saix, de Saint-Sigismond et du Crest, et de Demoiselle Catherine Alix LOUYS. Elle est morte sans postérité le 15 mars 1722, sans doute à Loëx. Le 12 janvier 1725, Marc-Antoine, Joseph et Alexis Sautier, seigneurs de la Balme, ses frères, transigent au sujet de la restitution de ses droits dotaux avec Gaspard Philibert de Chassey, son beau-fils, procureur de son père. Les frères Sautier de la Balme cèdent tous leurs droits, moyennant la somme de 3.000 livres <sup>92</sup>.

---

<sup>87</sup> Acte passé par-devant le notaire Pachtod dans la maison des seigneurs de Chassey à Bonneville. Tabellion de Bonneville, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1354, *folio* 159.

<sup>88</sup> Les deux procurations sont passées par devant le notaire Desbois au château de Loëx. Tabellion de Viuz-en-Sallaz et de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2049, *folios* 375 et 376 d'une part ; et *folio* 381 d'autre part.

<sup>89</sup> Le notaire Desbois a rédigé un procès-verbal de la remise de ce testament. Tabellion de Viuz-en-Sallaz et de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2051, *folio* 293.

<sup>90</sup> Acte passé à Sallanches devant le notaire Ducloz dans la maison forte des Rubins, demeure de la famille de Loche. Tabellion de Sallanches, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1883, *folios* 125 à 127. Gaspard de Loche constitue en dote à sa fille la somme de 10.000 florins, outre son trousseau de linge et d'habits. Claude Louis de Machard et son frère Clériadus, qui a la procuration de Jacques de Machard, leur père, constituent un augment de dot de 5.000 florins, avec les bagues et bijoux.

<sup>91</sup> Acte passé à Arenthon devant le notaire Dufour, dans la maison des Lucinge. Tabellion de Bonneville, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1315, *folio* 211. Alexandrine Sautier se constitue en dot la somme de 11.425 florins portée par le contrat dotal passé avec son premier mari par-devant le notaire Monat le 4 juin 1707. Cette somme comprend les 3.000 florins donnés par son père, 2.000 florins donnés par son frère (Marc-Antoine de la Balme), 2.000 florins donnés par sa mère, 650 florins pour ses habits, son linge et ses meubles, et 3.825 florins que son premier mari lui a constitués pour son augment. A cette somme s'ajoute le légal que son premier mari lui a fait par son dernier testament du 3 août 1707, et qui comprend 1.000 florins en argent, et ses meubles, argenterie et bétail estimés 1.000 florins.

<sup>92</sup> Acte passé par-devant le notaire Revilliod devant la grange de la curialerie de Cornier. Tabellion de Bonneville, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1332, *folios* 32 et 33.

Enfants du premier lit :

- 7-1) Demoiselle Marie Georgine de MACHARD de CHASSEY, né vers 1699 et morte à Fillinges le 29 août 1782. Elle épouse, par contrat du 10 mai 1723 passé au château de Loëx<sup>93</sup>, Noble Joseph de MACHARD de CHILLAZ, coseigneur de Chillaz, né vers 1691, fils de Noble Joseph de Machard, coseigneur de Chillaz, et de Demoiselle Marie RUPHY. Il est mort à Fillinges le 12 mars 1765 (voir au § II, 7<sup>ème</sup> degré).
- 7-2) **Noble Gaspard Philibert de MACHARD de CHASSEY, seigneur de Chassey, de Loëx et de Pierre, coseigneur de Servoz et de la Val de Bozel, qui suit.**
- 7-3) Noble Joseph Clériadus de MACHARD de CHASSEY.
- 7-4) Noble Louis de MACHARD de CHASSEY, mort avant 1731.
- 7-5) Demoiselle Georgine Françoise de MACHARD de CHASSEY, née à Loëx le 29 mars 1706 et baptisée le 1<sup>er</sup> avril suivant (parrain : Noble François Thomas de Loche, seigneur d'Écours ; marraine : Demoiselle Georgine de Loche) ; morte à La Roche le 9 août 1773. Elle épouse, avec un contrat dotal passé le 31 mai 1731 au château de Loëx<sup>94</sup>, Noble Henri de MACHARD de CHILLAZ, seigneur de Chillaz et de Chassey, né vers 1697, frère de Joseph et fils de Noble Joseph de Machard, seigneur de Chillaz, et de Demoiselle Marie RUPHY. Il est mort à La Roche-sur-Foron le 2 septembre 1777 (voir au § II, 6<sup>ème</sup> degré, 7-6).
- 7-6) Noble Melchior de MACHARD de CHASSEY, baptisé à Loëx le 17 octobre 1707 (parrain : Noble Alexis de la Balme ; marraine : Françoise Vincent, nièce du curé) ; mort en 1722.

Enfants citées dans *L'Armorial*, peut-être issus du second lit (?), et alors décédées avant Alexandrine Sautier en 1722 :

- 7-7) Louise Marie de MACHARD de CHASSEY.
- 7-8) Péronne de MACHARD de CHASSEY.

## 7<sup>ème</sup> degré

**Noble Gaspard Philibert de MACHARD de CHASSEY**, seigneur de Chassey, de Loëx et de Pierre, coseigneur de Servoz et de la Val de Bozel en Tarentaise. Il est né à Loëx vers 1700.

En 1729, il hérite le cinquième des biens de Thomas François de Loche, son oncle, en particulier une partie des seigneuries de Servoz et de la Val de Bozel. Le 29 octobre 1731, conjointement avec Demoiselle Georgine de Menthon de Dingy (veuve de Noble Etienne François de Roget, seigneur de Cholex), tous deux héritiers dudit François Thomas de Loche, il transige avec les Barnabites de Thonon, qui leur cèdent leurs droits sur les biens de leur oncle, moyennant la somme de 1.000 livres<sup>95</sup>. Le 8 mai 1734, il vend à Honorable François Coutaz, du Thy, tous les biens qu'il a hérités de Thomas François de Loche sis au lieu des Pierres, consistant en une maison, des terres, des vignes, des prés, etc., pour le prix de 500

---

<sup>93</sup> Notaire Chatrier. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2019, *folios* 128 (*verso*) et 129. Claude Louis de Machard de Chassey constitue à sa fille une dot de 4.666 livres 13 sols 4 deniers, plus la somme de 200 livres pour son habit nuptial, outre ses effets ordinaires. Par ailleurs, Marie Georgine se constitue la somme de 666 livres 13 sols 4 deniers provenant de la donation à elle faite par Alexandrine Sautier de la Balme, seconde épouse de son père, par son testament.

<sup>94</sup> Notaire Maret. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2027, *folio* 244. Claude Louis de Machard de Chassey constitue à sa fille une dot de 6.800 livres de Savoie.

<sup>95</sup> Notaire Maret. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2027, *folio* 398 (*verso*).

livres <sup>96</sup>. Le 11 mars 1746, il vend à Joseph du Fresnoy, marquis de Cluses et de Châtillon, la pêche qu'il a héritée de Thomas François de Loche, située entre Magland et Cluses, pour le prix de 166 livres 5 sols <sup>97</sup>.

Dès 1746, il demeure avec son père à Bonneville, où ils ont une maison. Il y reçoit encore deux quittances en avril 1771 <sup>98</sup>, deux mois avant son décès, survenu dans cette maison le 26 juin. Il est inhumé le lendemain au cimetière de la paroisse St-Etienne de Bonneville.

Il épouse Bassens le 23 novembre 1726, avec un contrat dotal passé à Chambéry le 14 précédent <sup>99</sup>, **Demoiselle Madeleine du CLOS d'ESERY**, née à Chambéry le 23 juillet 1701 et baptisée le même jour en l'église St-Léger, fille de Noble Messire François Hyacinthe du Clos de Fresnoy, comte d'Esery et de Bonne, président au Sénat de Savoie, et de Demoiselle Charlotte Adélaïde de BERTRAND de la PEROUSE.

Elle teste au château de Loëx le 1<sup>er</sup> septembre 1768. Elle veut que l'on dise cent messes basses de *requiem* pour le repos de son âme l'année de son décès. Elle lègue 5 livres à la confrérie du St-Sacrement érigée en l'église de Loëx. Elle lègue à ses filles Josette et Louise, dames religieuses de sainte Ursule à Sallanches, une pension annuelle et viagère de 6 livres à chacune d'elles. Elle veut en outre que celle qui survivra jouisse de la pension de sa sœur décédée. Elle lègue 1.000 livres à Joseph Nicod de Maugny, sa petite-fille. Elle laisse à son mari l'usufruit de tous ses biens, et fait son héritier universel son fils Jean-Baptiste Alexis <sup>100</sup>. Elle est morte à Loëx le 23 février 1783, et elle est inhumée le lendemain « dans le tombeau de la famille [de Machard de Chassey], qui est dans leur chapelle, située dans l'église de Loëx ».

Enfants :

8-1) Demoiselle *Adélaïde* Louise Agathe de MACHARD de CHASSEY, née en 1729 et morte à Draillans le 7 mai 1766. Elle épouse à Loëx le 27 avril 1745, avec un contrat dotal passé le 19 précédent au château de Loëx <sup>101</sup>, Noble Joseph André de NICOD, seigneur de Maugny, né à Draillant le 23 mai 1722, fils de Noble & Généreux Pierre François de Nicod de Neuvecelle, seigneur de la maison forte de Maugny, coseigneur de Thollon, et de Demoiselle Jeanne Françoise de MACHARD de CHILLAZ. Premier syndic de Thonon en 1765, il décède en cette ville le 17 juin 1775.

8-2) **Noble Jean-Baptiste Alexis de MACHARD de CHASSEY, seigneur de Chassey et de Pierre, coseigneur de la Val de Bozel, qui suit.**

---

<sup>96</sup> Notaire Maret. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2030, *folio* 303.

<sup>97</sup> Notaire Dufour. Tabellion de La Roche, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 1812, *folio* 88.

<sup>98</sup> Tabellion de Bonneville, 6 C 1378, *folio* 446.

<sup>99</sup> Notaire Chanterel. Tabellion de Chambéry, A.D. de la Savoie, 2C 261, *folios* 408 et 409. François Hyacinthe du Clos constitue à sa fille la somme de 6.000 livres, et Charlotte Adélaïde de Bertrand celle de 4.000 livres, qui font en tout une dot de 10.000 livres. L'inventaire des meubles et effets composant le trousseau de Madeleine du Clos suit le contrat dotal.

<sup>100</sup> Notaire Desbois. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2064, *folios* 387 (*verso*) et 388.

<sup>101</sup> Notaire Favrat. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2041, *folio* 117. Claude Louis et Gaspard Philibert de Machard de Chassey constituent à leur petite-fille et fille la somme de 3.000 livres. Madeleine du Clos laisse en dot à sa fille la somme de 2.000 livres. En outre, Adélaïde Agathe reçoit un somptueux trousseau d'habits estimé mille livres. Ce trousseau contient entre autres effets : un habit de « satin des Indes » rebroché à fond blanc, un habit de taffetas vert, un habit de popeline moirée, une robe de « Kolanea » à fond blanc garnie d'une étoile de taffetas bleu ; plusieurs jupes et mantelets de fine étoffe ; deux corps « dont l'un est couvert devant de Damas vert et tout piqué en soie » ; une toilette de Damas vert garnie d'une dentelle d'argent ; une autre toilette de mousseline brodée ; deux peignoirs de toile fine et autres garnitures de toilette avec les carrés de vernis et le miroir » ; quatre douzaines de chemises ; des coiffures à dentelles dont une au point d'Alençon ; plusieurs paires de bas (dont une partie en soie) ; deux « fluxionnaires » de mousseline, etc. André Joseph de Nicod donne à sa future femme 3.000 livres en augment de dot.

- 8-3) Demoiselle Aimée Françoise, dite Anne Françoise de MACHARD de CHASSEY, née à Loëx. Elle épouse à Annecy le 10 avril 1760, et par contrat du 7 mars précédent passé au château de Loëx <sup>102</sup>, Noble Claude François BAYTAZ d'ECHALLON, vidomne de Bassy, seigneur de la maison forte de Dons et coseigneur de Semine, natif d'Annecy et habitant Bassy. Veuf de Françoise de MONTFORT et de Jeanne Françoise BILLIOUX, il est fils de feu Noble Claude Melchior Baytaz, juge mage de Ternier & Gaillard, président du Conseil de Genevois, et de Demoiselle Anne Françoise de GENEVOIS. Il est mort avant juillet 1782, date du décès d'un de ses enfants à Bassy.
- 8-4) Anne Angélique, dite Louise de MACHARD de CHASSEY, religieuse ursuline à Sallanches, légataire de sa mère en 1768.
- 8-5) Hyacinthe Josèphe, dite Josette de MACHARD de CHASSEY, religieuse ursuline à Sallanches, légataire de sa mère en 1768.

### 8<sup>ème</sup> degré

**Noble Jean-Baptiste Alexis de MACHARD de CHASSEY**, seigneur de Chassey et de Pierre, coseigneur de la Val de Bozel, né et habitant à Loëx. Le 22 juin 1784, il donne à son fils aîné une procuration générale pour administrer ses biens <sup>103</sup>. Né vers 1730, il est mort à Loëx le 15 juin 1792, et il est inhumé le lendemain « dans leur chapelle située dans l'église de Loëx ».

Il épouse à Belley le 6 novembre 1753 **Demoiselle Charlotte Marie d'ARESTEL d'HOSTEL**, demeurant alors en cette ville avec sa mère. Née à Pont-de-Vaux en Bresse le 20 août 1725 et baptisée en cette ville le surlendemain, elle est fille de feu Noble François Hyacinthe d'Arestel, seigneur d'Hostel et de Belmont en Bugey, et de Demoiselle Claudine DUPRE. Elle est morte, rentière, à son domicile à Loëx le 30 frimaire an XIV.

Enfants :

- 9-1) Noble Claude François de MACHARD de CHASSEY, seigneur de Pierre, né à Loëx le 29 janvier 1755 et baptisé le lendemain (parrain : Noble Claude Louis de Chassey ; marraine : Dame Claudine d'Arestel). En 1784, il est capitaine-lieutenant au régiment de Genevois. Après l'invasion française de 1792, il émigre avec son frère Gaspard.
- 9-2) Gasparde Madeleine de MACHARD de CHASSEY, née à Belley le 7 janvier 1756 et baptisée le surlendemain (parrain : Maître Louis Machard, procureur au bailliage de Belley ; marraine : Demoiselle Hélène Machard, sœur du parrain) ; morte à Yon (Ain) le 30 avril 1756 et inhumée le lendemain.
- 9-3) Demoiselle Anne Marie Hyacinthe de MACHARD de CHASSEY, née à Loëx le 20 novembre 1757 et baptisée le lendemain (parrain : Noble François Hyacinthe Duclos de Blanzay ; marraine : Demoiselle Anne Françoise de Chassey) ; morte avant le 19 juin 1816. Elle épouse à Loëx le 12 septembre 1780, avec une dispense de consanguinité, Noble Jean Louis de NICOD, son cousin germain, seigneur de Maugny, né à Draillant le 9 mai 1754, fils de Noble André Joseph de Nicod, seigneur de Maugny, et de feu Demoiselle Louise Agathe Adélaïde de MACHARD de CHASSEY. Lieutenant au régiment de Genevois en 1786, puis capitaine, il est mort à Draillant le 13 frimaire an XII. Ils sont les parents de S.E. Joseph Marie Clément, 1<sup>er</sup>

<sup>102</sup> Notaire Desbois. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2056, folios 319 (verso) et 320. Gaspard Philibert de Chassey constitue à sa fille une dot de 6.000 livres. Celle-ci se constitue son trousseau.

<sup>103</sup> Notaire Desbois. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2086, folios 643 et 644.

comte de Nicod de Maugny (1798 - 1859), grand cordon des S.S. Maurice & Lazare, général d'armée, gouverneur général du duché de Savoie, sénateur du royaume, créé comte en 1842.

**9-4) Noble Gaspard Marie de MACHARD de CHASSEY, qui suit.**

9-5) Demoiselle Josèphe Françoise, dite Marie Françoise de CHASSEY, née à Loëx le 15 octobre 1761 et baptisée le lendemain (parrain et marraine : Noble François de Pougny Guillet, seigneur de Monthoux, et Josèphe Catherine de Loras, sa femme) ; morte à Cervens le 9 novembre 1821 et inhumée le surlendemain. Elle épouse à Loëx le 30 janvier 1788, avec un contrat dotal passé l'avant-veille <sup>104</sup>, Sieur Jacques Antoine Joseph DELOËS, né à Thonon vers 1763, fils de feu sieur Antoine Abraham (*alias* Abraham Jean Louis) de Loës <sup>105</sup> et de Demoiselle noble Thérèse REBUT de SAXEL. Il est l'un des héritiers de Pierre François Joseph Rebut de Bardennuche, cousin germain de sa mère, décédé en 1797. Il est mort à Cervens le 11 juin 1838.

9-6) Josette Françoise de CHASSEY, née à Loëx le 28 septembre 1763 et baptisée le surlendemain (parrain et marraine : Noble Joseph Delagrange, marquis du Vuache, et Noble Françoise de la Fléchère de Châtillon, son épouse).

## 9<sup>ème</sup> degré

**Noble Gaspard Marie de MACHARD de CHASSEY**, né à Loëx le 31 juillet 1759 et baptisé le lendemain 1<sup>er</sup> août (parrain : Révérend Gaspard Decroux ; marraine : Noble Marie de Chassey de Chillaz, tous deux de la paroisse de Fillinges). Il a été garde du corps du roi Victor-Amédée III, puis lieutenant d'infanterie. Il s'exile avec son frère après la conquête de la Savoie en 1792, et revient à Loëx lorsque la situation devient moins menaçante pour les ci-devant. Il est mort en sa maison de Loëx le 8 avril 1806, ayant testé en faveur de sa femme.

Il épouse le 20 septembre 1804 **Péronne Clémence FONCET**, née à Saint-Jeoire le 25 septembre 1761, fille de Jean Joseph, baron de Montaille, conseiller d'Etat, président et auditeur général des guerres dans le duché de Savoie, président et surintendant général des archives de Cour, commissaire plénipotentiaire de Charles-Emmanuel III chargé de la délimitation des frontières avec la république de Genève en 1760, et de Demoiselle Catherine ASTESAN. Elle se remarie en 1813 avec Noble François Bernard de MACHARD de CHILLAZ, seigneur de Chillaz, ancien capitaine au régiment de Savoie (voir § II, 9<sup>ème</sup> degré). Elle teste le 16 juillet 1826 en faveur du baron d'Yvoire, son neveu, et elle décède à Genève le 16 février 1827.



---

<sup>104</sup> Le contrat est passé dans la maison de Jean-Baptiste Alexis de Chassey à Loëx, par-devant le notaire Desbois. Tabellion de Viuz-en-Sallaz & de Bonne, A.D. de la Haute-Savoie, 6 C 2093, *folios* 138 (*verso*) et 139. Jean-Baptiste Alexis de Chassey constitue à sa fille la somme de 2.000 livres, et Charlotte d'Arestel, sa femme, celle de 4.000 livres. Les deux époux constituent également à leur fille un trousseau d'une valeur de 800 livres.

<sup>105</sup> Maître Abraham de Loëx est originaire d'Aigle en Suisse. Elevé dans la confession calviniste, il abjure à Thonon en février 1753, quelques semaines avant de se marier avec Thérèse Rebut de Saxel (*Armorial de Savoie*).

## § IV - Branche bâtarde issue de Joseph de CHILLAZ

### 9<sup>ème</sup> degré

**Joseph**, fils illégitime de Noble Joseph **de CHILLAZ**, de la paroisse de Fillinges, et de Claudine DUCREST, fille de Jacques, aussi de Fillinges. Né le 4 juillet 1723, il est baptisé le lendemain à Saint-André-sur-Boège. Il est mort à Fillinges le 9 janvier 1768, et il est inhumé le lendemain.

Il épouse à Fillinges le 19 juillet 1761 **Marie JOLIVET**, née en cette paroisse le 19 avril 1735, fille de feu Joseph Jolivet, dit « Goujard », et de Françoise DUFOUR.

Enfants, nés et baptisés à Fillinges :

10-1) *Marie* Josèphe de CHILLAZ, née 16 avril 1762 et baptisée le lendemain (parrain : Joseph Calendrier ; marraine : Louison Jolivet) ; morte à Fillinges le 16 novembre 1827 et inhumée le surlendemain. Elle épouse à Fillinges le 18 février 1798 Jean Jacques ULMER, demeurant en cette commune, né vers 1763 à Munster en Alsace, fils de feu Jean Ulmer et de Marie LESIVE. Le 13 précédent, il abjure le luthéranisme et fait sa profession de foi catholique, « prononcée publiquement à genoux, aux pieds de l'autel, conformément aux constitutions synodales ». Il est mort à Fillinges le 11 février 1833, et il est inhumé le surlendemain.

10-2) *Joseph de CHILLAZ, qui suit.*

10-3) Madeleine de CHILLAZ, morte à Fillinges le 19 février 1796. C'est son frère Joseph, qui fait la déclaration du décès.

### 10<sup>ème</sup> degré

**Joseph de CHILLAZ** né et baptisé à Fillinges le 27 août 1763 (parrain : Joseph Vial ; marraine : Françoise Dufour). Laboureur à Fillinges, il est mort en cette commune le 18 mars 1808. Il est qualifié noble au baptême de son fils en 1789.

Il a épousé **Marie**, dite **de CHILLAZ** au baptême de son fils.

D'où :

11-1) Joseph Marie de CHILLAZ, né et baptisé à Fillinges le 28 septembre 1789 (parrain : Joseph de Chillaz ; marraine : Marie Jolivet).

Joseph de CHILLAZ a eu une enfant naturelle de Louise DECROUX, fille de feu Pierre :

- Jeanne de CHILLAZ, née et baptisée à Fillinges le 28 mai 1800 (parrain et marraine : François Decroux et Jeanne Grange, sa femme) ; morte *ibidem* le 30 août de la même année.

